
SYNTHÈSE

DU CYCLE DE 5 CONSULTATIONS CITOYENNES TRANSFRONTALIÈRES

**INITIÉ PAR
LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE,
L'INSTITUT JACQUES DELORS
ET LEURS PARTENAIRES LOCAUX**

Les consultations citoyennes pour l'Europe sont organisées à travers toute l'Europe et ont pour objectif de recueillir les impressions et les propositions des citoyens sur les politiques européennes et l'avenir du projet européen. La synthèse de l'ensemble des consultations conduites sur le territoire européen sera soumise aux chefs d'État et de gouvernements lors du Conseil européen du 13 et 14 décembre 2018. La Commission européenne ouvre une consultation, disponible en 24 langues, appelant 450 millions d'Européens à se prononcer sur un questionnaire défini par un panel citoyen et [accessible dans toutes les langues](#).

Dans ce cadre, la Mission Opérationnelle Transfrontalière et l'Institut Jacques Delors se sont associés afin de conduire une série de consultations citoyennes transfrontalières, avec pour objectif principal de recueillir les préoccupations, les questions et surtout les propositions des citoyens sur l'avenir de l'Europe. La plus-value certaine de ces consultations résulte des lieux dans lesquels elles se sont déroulées : des territoires transfrontaliers, permettant de réunir des habitants de part et d'autre des frontières pour partager leurs problématiques dans ces lieux directement concernés par l'intégration européenne, tant par les bénéfices résultant de la libre circulation que par les obstacles restant à surmonter. C'était aussi une manière d'organiser des consultations « européennes » dans le sens plus propre du terme, en faisant débattre ensemble Français et Allemands, Français et Italiens, Français et Suisses, et Français et Belges. L'exercice permettait ainsi de constater, entre citoyens européens pourtant proches géographiquement, les différences et les ressemblances en termes de questionnements et de propositions. Ces consultations ont par ailleurs été organisées en accordant une attention toute particulière à la méthodologie, aux formats et aux outils, afin qu'elles soient les plus inclusives, horizontales et participatives possible.

QUI SOMMES-NOUS ?

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) est une association créée en 1997 à l'initiative du gouvernement français. Elle est soutenue au niveau national par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), la Banque des Territoires, les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Outre-Mer. Le réseau de la MOT regroupe également 70 adhérents, acteurs des territoires frontaliers, de part et d'autre des frontières françaises, dont font partie le Groupement Européen Transfrontalier et le Pôle métropolitain du Genevois Français, la Métropole Nice-Côte d'Azur, l'Eurodistrict PAMINA ou encore l'eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Avec une expertise territoriale et sur toutes les thématiques de la coopération transfrontalière, cultivée à travers de nombreuses études, la MOT accompagne les territoires transfrontaliers dans leurs projets opérationnels, et fait remonter leurs besoins auprès des autorités nationales et européennes. La MOT s'est associée à l'Institut Jacques Delors pour promouvoir l'organisation de consultations citoyennes à l'échelle transfrontalière, sur des territoires qui vivent la libre circulation et l'échange interculturel au quotidien. Cette mobilisation a permis de programmer cinq consultations en partenariat avec plusieurs adhérents de la MOT.

L'Institut Jacques Delors (IJD)

L'Institut Jacques Delors est le think tank européen fondé par Jacques Delors en 1996. Notre objectif est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, et de contribuer aux débats relatifs à l'Union européenne. Nous dif-

fusions de nombreuses **publications** écrites et audiovisuelles, organisons et participons à des **événements** partout en Europe et intervenons régulièrement dans les médias européens. Nos travaux s'inspirent des actions et des orientations promues par Jacques Delors. Depuis 2017, nous avons aussi lancé **l'Académie Notre Europe** qui a vocation à proposer à un public de jeunes et de journalistes un parcours citoyen européen permettant aux participants de découvrir la construction européenne telle qu'elle se fait. L'Institut se définit comme un think-tank citoyen dont une partie des activités est dédiée à des actions pédagogiques et citoyennes ayant vocation à fournir aux européens les outils nécessaires pour mieux s'approprier les débats européens et devenir acteurs de la construction de l'UE. C'est dans ce cadre que l'Institut Jacques Delors s'est naturellement saisi des **consultations citoyennes** pour conduire de nombreux débats sur l'ensemble du territoire et notamment cinq consultations transfrontalières en partenariat avec la MOT et ses partenaires locaux, afin de donner la parole aux citoyens et citoyennes européens.

LES PARTENAIRES

Consultations citoyennes transfrontalières du pays de Gex – St-Genis-Pouilly (18/09) et Annemasse (19/09)

Le Groupement transfrontalier européen

Le Groupement transfrontalier européen est une association qui conseille et représente les travailleurs frontaliers sur l'espace transfrontalier franco-suisse. Fort de ses 32 000 adhérents, le GTE, après plus de 50 ans d'activité au service des frontaliers, a acquis une notoriété et des compétences qui font de lui le principal référent en matière de questions transfrontalières franco-suisse. Indépendant de tout parti politique, membre du Comité régional franco-genevois, du Conseil du Léman, de la Conférence transjurassienne, de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), du Forum d'Agglomération du Grand Genève, le Groupement transfrontalier européen siège dans un grand nombre d'institutions de part et d'autre de la frontière.

Le Pôle métropolitain du Genevois français

Depuis 2002, les élus du Genevois français se sont fixé la mission de coordonner l'action et la réflexion des intercommunalités françaises proches de Genève, qui ont à traiter, au sein des instances politiques françaises et transfrontalières, de sujets liés à l'aménagement et au développement du territoire. Dans ce cadre, le Pôle métropolitain représente les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève, au même titre que la République et canton de Genève et le District de Nyon. Avec 413 000 habitants (chiffre 2017), le Pôle métropolitain du Genevois français représente l'un des plus importants syndicats mixtes d'Auvergne-Rhône-Alpes, et le seul à ce jour à être engagé dans la construction d'une agglomération transfrontalière. Les études de l'Observatoire statistique transfrontalier l'attestent : le périmètre du Pôle métropolitain et du Grand Genève correspond à la réalité de notre bassin de vie et appelle des réponses politiques à cette échelle.

Le Forum d'agglomération du Grand Genève

Le **Forum d'agglomération** est l'organe consultatif du Projet d'agglomération du Grand Genève, rassemblant les acteurs de la société civile transfrontalière, pris dans leur diversité. Il est à la fois :

- Un espace de discussion et de dialogue pour la société civile ;
- Un lieu de réflexion et d'échanges sur la construction d'actions et de certaines politiques publiques ;
- Un outil de promotion du Grand Genève auprès de ses habitants.

Le Forum d'agglomération est rattaché au Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève. Le GLCT peut ainsi soumettre au Forum un certain nombre de questions ayant trait aux politiques publiques transfrontalières. En échange, le Forum d'agglomération fera remonter, auprès de l'instance politique du Grand Genève, des avis consultatifs, des propositions et des idées. Le Forum est composé de 75 structures issues de la société civile transfrontalières, répartis au sein de 3 collèges définis à partir des 3 piliers du développement durable : le collège économie, le collège social et culturel et le collège environnemental. Le Forum d'agglomération a notamment travaillé sur les marqueurs communs qui fondent l'[identité du territoire](#) de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

La Cité des Métiers du Grand Genève

La Cité des Métiers reçoit les habitants du territoire qui ont des questionnements dans la construction de leur projet professionnel : orientation, formation, préparation à l'emploi et accompagnement à la création d'entreprise. Elle présente les opportunités et difficultés d'habiter et de travailler, se former, entreprendre de part et d'autre de la frontière. Elle assure la mise en relation avec le tissu des partenaires en matière d'emploi, de formation, d'orientation. Elle est un facilitateur, avec un rôle d'amplificateur du réseau de partenaires.

Consultation citoyenne transfrontalière de Nice (05/10)

Le Mouvement Européen des Alpes Maritimes

Le Mouvement Européen est une association pro-européenne fédéraliste, créée en 1948 lors du Congrès de La Haye. Elle est présente dans plus de 40 pays européens. Le Mouvement Européen France regroupe plus de 52 sections à travers le pays, dont le [Mouvement européen des Alpes Maritimes](#). Celui-ci porte de [nombreuses actions](#) et organise des événements avec les partenaires italiens, notamment pour sensibiliser les citoyens, en particulier les étudiants et les établissements scolaires, et également tous les acteurs socio-économiques concernés par l'Europe, mais aussi pour mettre en lumière la diversité des projets concrétisés grâce l'apport de l'Union européenne.

La Métropole Nice-Côte d'Azur (MNCA)

La [Métropole Nice-Côte d'Azur](#) regroupe 49 communes autour de la Ville de Nice, soit plus de 550 000 habitants, et est frontalière avec l'Italie. Des échanges transfrontaliers et projets de coopération sont en cours sur ce territoire, et devraient être développés avec la réalisation d'une stratégie et l'identification de projets dans le cadre du Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole.

Consultation citoyenne transfrontalière d'Haguenau (25/10)

L'Eurodistrict PAMINA

L'instance transfrontalière PAMINA est née en 1991 dans les locaux des anciennes douanes françaises de Lauterbourg, et devient en 2008 un Eurodistrict. L'Eurodistrict soutient et promeut les différentes formes de coopération transfrontalière, et se présente comme structure

faîtière commune à tous les partenaires concernés – villes et communes, associations et citoyens actifs. Son objectif est de contribuer au processus continu du développement régional transfrontalier, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail, de faciliter le quotidien transfrontalier et de faire de sorte que l'Europe soit vécue comme une réalité positive et privilégiée.

Consultation citoyenne transfrontalière de Tournai (27/10)

L'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai

Créée le 28 janvier 2008, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est un Groupement Européen de Coopération Territoriale. Elle réunit 152 communes françaises et belges. L'Eurométropole c'est 360° d'opportunités pour mieux [se déplacer, travailler, innover, créer, étudier, se former, visiter, se cultiver, se soigner, échanger des bons plans...](#) L'Eurométropole favorise la mise en place de services transfrontaliers, rassemble et diffuse les informations sur la vie frontalière. C'est un réservoir de [solutions concrètes](#) pour faciliter la vie quotidienne de 2,1 millions d'habitants et des nombreux acteurs locaux : entreprises, associations, artistes, organisations diverses. Outil de coordination et de concertation, l'Eurométropole ouvre un accès unique à [14 institutions fondatrices](#) et à de nombreux experts et partenaires. Elle favorise les projets et les échanges de proximité entre les acteurs publics, la société civile et l'Europe, tout en préparant aussi l'Eurométropole de demain. 360° d'ouverture sur [un territoire multiculturel de 3550 km²](#), où deux langues sont parlées (français/néerlandais) et composé de [152 communes](#) dynamiques, aux paysages variés.

LE GRAND GENÈVE, UN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER AU CŒUR DE L'EUROPE

Restitution des consultations citoyennes transfrontalières de Saint-Genis-Pouilly et Annemasse des 18 et 19/09/2018

L'événement « Le Grand Genève, un territoire transfrontalier au cœur de l'Europe » des 18 septembre 2018 à Saint-Genis-Pouilly et 19 septembre 2018 à Annemasse a été pensé comme deux consultations citoyennes transfrontalières, composantes d'un cycle de consultations co-organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière, l'Institut Jacques Delors et leurs partenaires locaux.

Ces consultations, construites avec le Groupement Transfrontalier Européen (association de défense des travailleurs frontaliers à la frontière franco-suisse) et le Pôle métropolitain du Genevois français, ont été plus particulièrement orientées sur les thématiques de l'emploi, de la formation et de la santé en transfrontalier et en Europe. 42 participants (sur 78 personnes inscrites) à Saint-Genis-Pouilly et 52 participants (sur 108 personnes inscrites) à Annemasse se sont mobilisés pour venir s'exprimer sur leur vécu quotidien de la frontière et de la libre circulation permise par l'Europe, leurs attentes et leurs ambitions pour la coopération transfrontalière et le projet européen de demain. Des méthodes pédagogiques participatives ont été utilisées, couplées à l'utilisation des réseaux sociaux en amont, afin de permettre à un maximum de citoyens de participer activement à l'évènement.

Des experts étaient présents lors des deux consultations afin de répondre aux questions des citoyens :

- Jean Rubio, chargé d'études à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
- Sofia Fernandes, chercheuse senior à l'Institut Jacques Delors
- Bertrand Levrat et Alexandre Epalle, Hôpitaux Universitaires de Genève
- Dominique Lachenal, responsable du centre associé d'Annemasse de la Cité des Métiers du Grand Genève.
- Isabel Girault, Myriam Constantin et Olivier Dufour, Forum d'Agglomération du Grand Genève
- Paolo Lupo, Président de l'association Genevois sans frontières

Les deux consultations ont été animées par Alexandra Lafont, chargée d'études et de projets européens à la Mission Opérationnelle Transfrontalière, Pierre Quénéhen, responsable des événements de l'Institut Jacques Delors, et Claire Versini, cheffe de développement à l'Institut Jacques Delors. Les débats à Saint-Genis-Pouilly ont été introduits par M. le Maire Hubert Bertrand, et à Annemasse par M. le Maire, président d'Annemasse Agglomération et vice-président de la MOT, Christian Dupressey. Tous deux ont insisté sur le caractère par nature transfrontalier et européen du Grand Genève faisant cohabiter 60 nationalités différentes sur son territoire, résolument ouvert sur l'Europe et le monde, ainsi que sur l'importance de l'Union européenne qui a apporté la paix sur le continent. Ils ont accueilli chaleureusement ces deux consultations citoyennes transfrontalières organisées sur leurs communes. L'Institut Jacques Delors et de la MOT ont aussi pu présenter leurs structures et revenir sur le contexte des consultations citoyennes avant de donner la parole aux citoyens.

Europe, transfrontalier, santé, formation, emploi : quelles réactions citoyennes ?

Afin d'interagir dès le début de la consultation avec les citoyens, et de pouvoir cadrer le débat à partir des mots et vécus des citoyens et citoyennes présents dans la salle, la MOT et l'Institut



SANTÉ : Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) sont le plus grand employeur de Suisse romande et de Haute-Savoie avec près de 11 200 collaborateurs dont 5 200 traversant la frontière quotidiennement. Cela pose donc un premier problème d'égalité, en termes de temps de trajets et de mobilité. Le second, lié à la frontière, est l'opposition qui ressort entre la sur-représentation médicale à Genève tandis que le pays de Gex est considéré comme un désert médical. Il y a un véritable problème d'accès aux soins, soit trop coûteux pour les frontaliers français, soit inaccessibles. Les professionnels du HUG devraient pouvoir traverser la frontière et les autorités françaises et suisses devraient trouver un accord hospitalier pour intégrer les malades du pays de Gex dans les HUG.



FORMATION & EMPLOI : Il y a des différences de formation entre la France et la Suisse. Les participants à la consultation ont donné de nombreuses informations sur les orientations existantes dans ce domaine au sein du Grand Genève, soulignant entre autres l'enjeu des compétences (via l'accès aux formations ou la reconnaissance des diplômes) qui devient de plus en plus important.

À Annemasse

Voici les contributions des citoyens présents à Annemasse en réaction aux mots « Europe » et « transfrontalier ».



EUROPE : Cet exercice a permis de mettre en exergue de nombreux points communs tout en soulignant certaines différences. Ainsi les mots de bassin de vie, échanges, ou liberté reviennent dans les deux cas. Les mots « Union » ou « paix » ne sont associés qu'à l'Europe alors que les mots « coopération » ou « travail » ne reviennent qu'à l'évocation du mot « transfrontalier ».

- **Santé et formation** : nécessité de mener une bataille politique pour que ces sujets essentiels figurent à l'agenda et reviennent en tête de liste dans le Projet d'Agglomération dont ils ont disparu à partir de sa troisième mouture.
- **Spécificité Genevoise** : Genève n'est pas la Suisse, et la France et l'UE doivent tenir compte du pouvoir plus important du Canton de Genève par rapport à la Confédération helvétique dans les négociations.
- **Populisme & préférence cantonale** : Le Canton de Genève s'engage de moins en moins dans la coopération transfrontalière depuis 2014 du fait notamment d'un mouvement populiste qui critique le transfrontalier et a obtenu qu'une préférence cantonale soit mise en place sur les emplois (pendant 8 jours, une offre d'emploi est réservée en priorité aux résidents suisses du canton). Nécessité de contrôler la cohérence avec les valeurs de l'UE et de mettre ce souci sur la table des négociations.
- **Bonnes pratiques** : L'Eurodistrict Trinational de Bâle, la région de Bodensee, l'Arc Jurassien... Ailleurs la coopération transfrontalière de la Suisse fonctionne bien. Il faudrait d'appuyer sur ces exemples.
- **Articulation entre les niveaux de gouvernance** : Le GLCT du Grand Genève (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) porte des projets sur le territoire transfrontalier et recherche des financements, s'appuyant sur les accords bilatéraux France-Suisse, les accords UE-Suisse, les outils réglementaires et outils de financement. Le citoyen peut aussi intervenir dans le Forum d'Agglomération du Grand Genève.
- **Communication** : Il y a un besoin de communication auprès des citoyens pour montrer comment les projets coïncident sur le territoire, qui est compétent pour quoi, etc.
- **Impact des décisions communautaires** :
 - L'UE peut agir dans le cadre des accords bilatéraux sur la libre circulation des travailleurs – et des sujets connexes comme l'énergie, le transport... donc une partie de la législation européenne s'applique bien en Suisse.
 - o La communication de la Commission européenne « Stimuler la cohésion et la croissance dans les régions frontalières de l'UE » (2017) basée sur une consultation européenne et une étude manifeste une attention particulière de l'UE sur les régions transfrontalières dans le cadre de la politique de cohésion sociale et territoriale. La communication reconnaît qu'en moyenne, ces régions frontalières ont un niveau de développement inférieur au niveau de développement national et européen. Si on lève les barrières administratives et linguistiques qui existent, on peut permettre un gain de croissance du PIB de 8%. Si on lève 1/5 de ces barrières, on pourrait avoir une croissance additionnelle du PIB de 2%. À la frontière avec Genève, il n'y a pas de barrière linguistique mais des barrières réglementaires et administratives. Une aide de l'UE est disponible pour lever les obstacles avec des actions prioritaires dans la santé, l'emploi, la formation, les transports... L'UE peut soutenir, financer des projets, apporter un soutien technique par différents outils.
 - o Le programme Interreg France-Suisse finance des projets pour le développement des régions transfrontalières : par exemple, un projet de coopération en matière d'information sur l'emploi, d'orientation et de formation a été mis en œuvre par la Cité des métiers (DIGIPRO). Il aborde la promotion économique et la dématérialisation de l'information pour toucher tous les publics.
 - o Un point de contact transfrontalier a été créé à la Commission européenne en 2018 pour soutenir les autorités nationales et régionales : il permet des échanges de

bonnes pratiques pour diffuser les expériences réussies et un appel à projets « B Solutions » a permis de sélectionner et financer 20 projets innovants de résolution d'obstacles transférables sur d'autres frontières.

- Le Plan Juncker d'investissement pour l'Europe met à disposition des prêts pour des projets d'investissement de grande échelle.
- Le réseau EURES est un pôle emploi européen donnant accès aux offres d'emploi dans autres pays. Il a un volet dédié aux régions transfrontalières, malheureusement il n'y a toujours pas d'EURES à la frontière franco-suisse. Un conseiller EURES devait être mis en place dans les offices cantonaux par l'UE. La Suisse a proposé de payer le poste, mais cela n'a pas été concrétisé. Il s'agit d'une demande à faire remonter au niveau européen.
- **Accords bilatéraux** : Il y a une vingtaine d'accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse. Un accord cadre, qui viendrait chapeauter les accords existants, est en négociation : il prévoit des règles communes de résolution des litiges portant sur les points des accords (libre circulation, énergie, ...) et pour la mise en œuvre des législations à venir. La négociation est difficile car l'UE a une exigence : la Suisse ne doit plus permettre la préférence cantonale sur l'emploi. L'UE fait par ailleurs pression sur la Suisse pour signer cet accord-cadre, avec dans la balance l'accès des bourses suisses aux marchés des capitaux européens.

Le Grand Genève et les citoyens : renforcer les liens & la communication sur les projets et leur impact

Les citoyens plaident pour un renforcement de la communication sur les projets et leur impact afin que toutes et tous puissent en avoir connaissance et mieux se les approprier. Il est aussi nécessaire d'accompagner les changements des usages (transports collectifs durables, etc.)

Contexte & pistes de réflexion :

- **Communication sur des projets concrets** : nécessité de mieux communiquer sur des projets en cours de réalisation comme le CEVA, le Léman Express, des projets pragmatiques, concrets qui peuvent faire se sentir « gagnants » les citoyens du Grand Genève.
- **Utiliser tous les moyens de communication** : journal, radio, télévision pour montrer que l'Europe n'est pas qu'à Bruxelles mais se fait sur la frontière, sur le Grand Genève.
- **Accompagner les changements d'usages** : on peut déjà utiliser la voie verte transfrontalière piétonne (mode de mobilité douce) qui passe à côté des rails du CEVA en construction et que l'on utilisera bientôt. D'autres projets similaires doivent voir le jour et être valorisés.
- En comparaison avec d'autres territoires transfrontaliers, il y a sur le Grand Genève une **dynamique de projets très forte**. C'est une agglomération qui croît à une vitesse exponentielle, les projets de transports ont du mal à suivre, mais une fois réalisés, ils deviendront dans quelques années un acquis. Les équipes du GLCT travaillent sur les projets du Grand Genève au service de la population.

Obstacles administratifs dans la recherche d'un emploi transfrontalier

Afin de surmonter les obstacles liés au permis de travail et à la prise en charge de l'accompagnement des chômeurs par le pays de résidence et non d'emploi, les citoyens ont proposé d'harmoniser les pratiques d'accompagnement de recherche d'emploi et la constitution d'un bureau unique transfrontalier de placement pour les demandeurs d'emploi. La question du versement de l'indemnisation chômage par le pays du dernier emploi ou de résidence a fait débat sans trouver de consensus.

Contexte et pistes de réflexion :

Un règlement sur la coordination des systèmes de sécurité sociale est en négociation au niveau européen : le Conseil et le Parlement européen ont donné leur position, ils doivent maintenant se mettre d'accord. L'indemnité de chômage sera maintenant payée par le pays d'emploi et non plus par le pays de résidence, à partir de 3 mois travaillés dans ce pays. Ce règlement s'il est voté sera mis en œuvre dès son entrée en vigueur, dans 2 ans et demi.

Le GTE a fait connaître sa position aux autorités françaises : le groupement ne souhaite pas que les frontaliers soient indemnisés par le pays d'emploi, car cela défavorise les frontaliers avec la Suisse et cela aura des effets pervers sur la situation politique. En France, si un travailleur de 55 ans se retrouve au chômage, il aura un maintien de droits jusqu'à la retraite ; en Suisse il ne touchera des indemnités que sur 120 jours. Le GTE est en faveur d'une restauration de l'ancien accord : la Suisse reversait 90% de la part employeur et employé à l'UNEDIC. L'UDC a demandé un référendum sur la libre circulation des travailleurs, qui sera organisé si ce règlement passe.

Le règlement devrait permettre un meilleur accompagnement et nourrir une meilleure coopération entre Pôle Emploi et son équivalent suisse, car actuellement, la Suisse n'a pas intérêt à former un jeune au chômage et le faire revenir vers l'emploi, puisque c'est la France qui paie ses indemnités chômage.

Inégalités dans l'accès à la formation : libre accès réciproque

S'interrogeant sur la légitimité de l'interdiction aux enfants de frontaliers d'être scolarisés en Suisse ou leur moindre accès à certaines formations, les citoyens se sont accordés à demander un libre accès réciproque des formations des deux côtés de la frontière et une égalité dans les conditions d'accès.

Éléments apportés par le débat :

- Les bacheliers de lycées français (qu'ils soient de nationalité française ou suisse) n'ont accès à certaines formations en Suisse qu'à condition d'avoir une mention au bac, alors que les bacheliers suisses n'ont pas à remplir ces conditions : exemple de l'Université de Genève (mention exigée au bac) et de l'École Polytechnique F de Lausanne (mention requise pour les suisses – équivalent à un 12/20 soit une mention AB en France, mention TB requise pour les lycéens français). Inversement, il n'y a pas de conditions d'accès pour les élèves suisses en France.

Favoriser l'apprentissage transfrontalier, la reconnaissance et l'équivalence des diplômes

Afin de standardiser les compétences et diplômes, les citoyens ont proposé la mise en place d'un **passport études-formation**, d'harmoniser les formations théoriques pour mieux les **tourner vers la pratique** et d'éliminer les **obstacles réglementaires et économiques en matière d'apprentissage transfrontalier** qui font que les entreprises et apprentis s'engagent dans des démarches qui ne peuvent pas aboutir à cause de surcoûts prohibitifs (pas la même monnaie) par exemple.

Contexte et pistes de réflexion:

- **Reconnaissance/équivalence de diplômes et formation :** Avec le système de Bologne il y a dans l'UE et avec les pays de l'Espace Économique Européen, dont fait partie la Suisse, une reconnaissance des formations académiques et donc des diplômes. En revanche, la reconnaissance des qualifications professionnelles n'est pas encore tout à fait en place. Dans certains secteurs ou métiers, des formations conjointes peuvent être proposées en transfrontalier. C'est le cas sur d'autres frontières européennes : sur la frontière ardennaise franco-belge, le projet « Distance Zéro » a permis le développement d'une offre de forma-

tion conjointe pour les salariés et demandeurs d'emploi, tout en visant la professionnalisation des acteurs de la formation ; sur la frontière franco-allemande, l'accord-cadre pour la coopération transfrontalière en formation professionnelle initiale et continue, signé en 2014 par le Conseil régional de Lorraine et le Land de Sarre, vise à prendre en considération les besoins en compétences et qualifications des entreprises des deux territoires et de répondre à ceux-ci par des parcours transfrontaliers adaptés de formation.

- **L'apprentissage transfrontalier** est un cas particulier de la mobilité européenne des apprentis car le jeune apprenti ne change pas de domicile, il se rend simplement de l'autre côté de la frontière pour se former de manière pratique. Le programme européen Erasmus Pro a été créé pour favoriser la mobilité et la qualification des jeunes, et concerne aussi la formation professionnelle et l'apprentissage. Il donne accès à une bourse de mobilité qui peut aider à lever certains de ces obstacles du côté de l'apprenti. L'eurodéputé Jean Arthuis travaille actuellement sur un rapport pour la ministre du Travail en France Muriel Pénicaud au sujet du développement de l'apprentissage et de la mobilité des apprentis. Ce rapport devrait concerner la Suisse également. Il pourrait recommander, au-delà du cadre européen pour l'apprentissage, de mettre en place un statut européen de l'apprenti, même s'il s'agit d'une proposition compliquée, car elle touche au droit du travail, au droit social, etc.

Santé : Garantir la qualité et la continuité de services de soins dans le Grand Genève et la sortie du « désert médical » pour le pays de Gex

Compte tenu de l'inégalité flagrante de l'offre médicale de part et d'autres de la frontière, qui va en s'accroissant, et des aberrations vécues au quotidien contraignant certains malades à voyager jusqu'à Grenoble plutôt que de se faire soigner à Genève, les citoyens ont formulé les propositions suivantes :

- **Mise en place d'un territoire de santé transfrontalier** : raccourcir la géographie de la santé ; continuité de services, prestations sociales, soins, formation (équivalences) ; accès aux soins universitaires à l'hôpital cantonal de Genève pour tous les habitants du Grand Genève/résidents de la zone frontalière ; accords rééquilibrant les balances de cotisation des deux côtés de la frontière ; adopter entre la France et la Suisse les mêmes règles de libre circulation pour se soigner qu'entre les États de l'UE.
- **Cabinets médicaux groupés et aides financières des communes** pour l'installation des médecins pour pallier le manque de médecins (généralistes et spécialistes) et des centres d'examen complémentaires.
- **Assurances** : revenir à une assurance privée complémentaire qui rembourse les soins en Suisse.
- **Formation des personnels médicaux** : faire signer un engagement aux personnels formés de part et d'autre de la frontière pour ne pas désertir le pays qui les a formés ; faire signer une charte de courtoisie entre les hôpitaux français et suisses pour éviter que les hôpitaux suisses ne débauchent des médecins et infirmières français d'un jour à l'autre.

Contexte et pistes de réflexion :

- **Adaptation des règles franco-suisses comme dans l'UE** : le bassin transfrontalier signifie un bassin de population et des enjeux communs. Nécessité de négocier des accords bilatéraux avec la Suisse permettant d'appliquer des règles similaires au reste des bassins de vie intégralement communautaires.
- **Faire des Hôpitaux Universitaires de Genève les hôpitaux de référence des communes du Grand Genève** : la mise en œuvre d'une telle mesure doit faire l'objet de négociations

impliquant l'Agence Régionale de Santé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les HUG discutent déjà avec l'ARS de Franche-Comté pour mettre en place un accord-cadre en matière de cardiologie interventionnelle, mais pour l'instant les HUG n'ont pas pu avoir de contact avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour faire la même chose.

- **Une convention dans le domaine des urgences est déjà en place entre la France et la Suisse** : en cas d'urgence sur le territoire français, il est possible d'être pris en charge par les Hôpitaux Universitaires de Genève. Il existe de nombreuses conventions et collaborations entre les HUG et les hôpitaux de la région (CHAL, CHANGE, HPPS...).
- **Le programme de législature du Conseil d'État** définit le programme d'action des ministres locaux pour les 5 prochaines années. Il porte notamment une proposition pour « Relancer les relations entre secteurs privé et public, dans la santé, renforcer les collaborations régionales ». Au niveau du Grand Genève, le Conseil d'État s'engage à « faire tomber les barrières qui entravent actuellement l'accès aux soins transfrontaliers, afin que les infrastructures hospitalières des deux côtés de la frontière puissent être utilisées de façon optimale pour le plus grand profit des habitants de la région ».
- **Un Accord hospitalier franco-suisse**, concernant donc l'ensemble des Français et des Suisses, a été signé en 2017 avant le départ de la ministre de la Santé Marisol Touraine, mais n'a pas pu passer devant le Parlement. Une commission parlementaire est actuellement en place pour ratifier l'accord (déjà ratifié par la Suisse), qui pourrait fournir un cadre pour certaines des propositions.
 - Il faut évaluer l'opportunité d'envoyer les frontaliers se faire soigner à Lyon ou Grenoble, par rapport au coût des remboursements des mêmes soins effectués en Suisse. Le coût du déplacement pour les frontaliers est à prendre en compte dans le calcul, il y a besoin d'avoir un dialogue avec les caisses primaires d'assurance maladie à ce propos.
- **Problème avec la logique des Agences Régionales de Santé** : les directeurs d'hôpitaux et les ARS en France fonctionnent avec une logique d'obligation de rentabilité des infrastructures, ils bloquent donc la coopération sanitaire transfrontalière de peur de perdre des « clients ». De plus, le turn over dans les ARS ne rend pas possible une bonne compréhension des enjeux du territoire.
- **Reconnaissance des diplômes** : avec le Système de Bologne mis en place en Europe, il n'y a plus de problème pour la reconnaissance des diplômes français, mais il y a tout de même des conditions pour aller travailler comme soignant en Suisse : connaître la Suisse, pratiquer en Suisse, les règles d'assurance suisse, etc.
- **Spécificités régionales** : la tendance centralisatrice française rend compliquée la mise en place de certaines innovations professionnelles en France là où le fédéralisme Suisse les favorise.
- **Bonnes pratiques**
 - **Franco-allemande** : l'Observatoire Santé au niveau Fédéral (OBSAN) a mis en place un projet à Bâle, entre la Suisse et l'Allemagne, pour la prise en charge post opératoire des patients suisses en dans des cliniques allemandes pour de la rééducation. Un tel projet pourrait être mis en place entre la Suisse et la France sur des domaines ciblés.
 - **Franco-espagnole**: l'hôpital transfrontalier de Cerdagne, situé à Puigcerda en Catalogne, est l'hôpital de référence pour les Français habitant le plateau de Haute Cerdagne, avec une mutualisation des infrastructures et ressources en personnels soignants.

- **Franco-belge** : accords bilatéraux impliquant les ministères de la santé et les caisses d'assurance maladie française et belge (Wallonie) permettant d'assurer des soins transfrontaliers. Une telle « Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers » ne peut être reproduite sans l'accord des services des deux États.

Déséquilibres économiques et précarité dans le Grand Genève

Il faudrait prendre des mesures pour faciliter la cohésion sociale, culturelle, territoriale, en prenant mieux en compte les déséquilibres économiques spécifiques de ce bassin de vie.

Contexte et pistes de réflexion :

- **Précarité dans le Grand Genève** : les allocations chômage payées par la France au niveau de rémunération des frontaliers en Suisse sont très élevées. À partir de 55 ans, un chômeur n'a plus d'intérêt à travailler : cela crée une opposition entre travailleurs frontaliers et travailleurs en France. On parle de précarité des « travailleurs en euros » comparés aux « travailleurs en francs suisses ». Cela fait monter le populisme à Genève mais aussi en France.

Comment assurer l'accès au logement des travailleurs côté français ?

Les citoyens proposent de construire plus de logements côté suisse mais aussi d'améliorer l'accès aux logements sociaux côté français.

Contexte et pistes de réflexion :

- Le manque de logements côté suisse contraint les habitants du Grand Genève à résider côté français pour bénéficier d'un loyer plus abordable. Le problème est donc l'augmentation du niveau des loyers côté français, du fait de ce phénomène. Or, le niveau des salaires pour les travailleurs côté français est nettement plus bas, ce qui les place dans une situation de précarité.

L'intégration transfrontalière en matière d'habitat peut être plus poussée et déboucher sur une articulation entre les politiques publiques de l'habitat (PLH - Plan Local de l'Habitat), logement social, amélioration de l'habitat. Des PLH frontaliers prenant en compte la dimension transfrontalière ont notamment été élaborés à Longwy (frontière France-Belgique-Luxembourg), sur le territoire du Consorcio Bidassoa-Txingudi (France-Espagne), dans le Genevois français et dans le pays de Gex (France-Suisse). Dans ce dernier cas, la problématique liée à l'habitat est particulièrement cruciale dans un contexte de faible production de logements sur le versant suisse et d'une production massive sur le versant français du Grand Genève (notamment le pays de Gex). Des engagements politiques de rééquilibrage et de coordination des objectifs de production de logements sont pris depuis la fin des années 2000 mais tardent parfois à se concrétiser au vu des nombreux obstacles techniques et parfois politiques qui demeurent sur cette question.

Conclusion

Les débats se sont conclus par un échange très libre avec la salle qui a alors pu évoquer des questions comme celle de l'avenir du projet européen face à la montée des populismes en France, Suisse, Italie, Hongrie... ou celle de l'information objective qui va être fournie aux citoyens dans le cadre des élections européennes.

L'occasion pour l'**Institut Jacques Delors** de parler du projet « [Des visages sur des clivages](#) » qui permet la diffusion d'infographies et analyses liées aux votes des eurodéputés sur des sujets au cœur des préoccupations citoyennes. L'Institut pourra également produire au moment de la campagne des élections européennes un panorama des propositions au cœur des préoccupations des citoyens.

Le meilleur moyen d'informer reste cependant de se rendre auprès des citoyens pour entendre leurs questions, critiques et attentes et de pouvoir alors y répondre, comme l'ont permis les consultations citoyennes et continueront de le permettre les dialogues citoyens qui ne manqueront pas d'être organisés tout au long de la campagne.

La MOT a bien conscience des déséquilibres et inégalités sur le territoire du Grand Genève, avec des citoyens qui ne bénéficient pas du fait transfrontalier, se sentent délaissés et peuvent se tourner vers des partis portant des propositions s'opposant à la construction européenne. La MOT a mené en 2017 un projet avec l'IHEDATE sur les territoires transfrontaliers entre Dunkerque et la Flandre belge, et de l'Eurodistrict SaarMoselle, ancien bassin minier entre la France et l'Allemagne. La conclusion de ce projet est que les territoires transfrontaliers sont des laboratoires de l'Europe, une fabrique de l'Europe par des projets concrets. Là aussi, il faut améliorer la communication et la cohésion de tous les territoires pour aller plus loin dans la coopération transfrontalière et la construction européenne.

L'Europe c'est avant tout la paix. Nous avons besoin d'une piqûre de rappel à ce propos : c'est pourquoi les cloches des églises de France sonneront 11 coups le 11 novembre pour commémorer les 100 ans de la fin de la guerre de 1914-1918. Le GTE, à l'initiative de cette consultation citoyenne transfrontalière d'Annemasse et de Saint-Genis-Pouilly, se positionne pour défendre les travailleurs frontaliers au quotidien et pour défendre l'Europe à tout prix.

Pistes de réflexions complémentaires



Les participants ont été invités à répondre au [questionnaire en ligne](#), mais aussi à déposer des questions et idées dans deux urnes placées à la sortie de la salle, avant le cocktail.

La première urne posait une question issue du formulaire en ligne des consultations citoyennes pour l'Europe, l'autre était réservée aux questions et idées complémentaires n'ayant pas pu être traitées pendant la soirée. Voici les éléments qui en ressortent et les réactions de nos experts :

Faciliter la vie des habitants en supprimant les freins économiques à la libre-circulation

Diverses demandes relatives à l'abattement de coûts relatifs à la téléphonie et aux commissions bancaires :

- Pour réaliser cette mesure, un travail de lobbying au niveau des acteurs locaux, nationaux et européens est nécessaire. Cela repose sur la volonté politique et la coopération des acteurs économiques.

Faire de l'Europe un leader mondial en matière de recherche

- Le Grand Genève abrite le CERN, centre de recherche à la fois européen et international. La recherche européenne et internationale est donc à l'œuvre sur le territoire même du Grand Genève. La recherche et l'innovation sont également une dimension importante des politiques européennes.

- La Stratégie de Lisbonne élaborée en 2000 promeut et encourage la recherche européenne pour la compétitivité internationale, afin de faire de l'UE un leader économique mondial. La Stratégie Europe 2020 consacre l'objectif d'une Europe intelligente, durable et inclusive dans laquelle la recherche a toute sa place. L'Union permet non seulement de faire travailler ensemble des chercheurs qualifiés de tous les pays dans des programmes de recherche dédiés à différents secteurs, elle met également à disposition des possibilités de financements pour la recherche comme le programme Horizon 2020.

Renforcer les outils de l'Europe démocratique

Diverses propositions pour favoriser le mieux vivre-ensemble, la mise en place de listes transnationales et de l'initiative législative par le Parlement européen, afin de renforcer la démocratie européenne :

- L'UE est une construction hybride qui trouve son équilibre démocratique en donnant aux États et aux citoyens un poids dans les décisions qui affectent quelques 500 millions d'Européens. Voici un schéma expliquant comment les décisions sont prises au niveau européen : l'initiative législative est pour l'instant le monopole de la Commission européenne, et le fait de partager cette prérogative avec le Parlement européen n'est à ce stade pas sur la table des négociations, mais les citoyens peuvent monter une [initiative citoyenne européenne](#) pour le proposer. L'ICE est elle aussi l'un des instruments de la démocratie européenne, permettant aux citoyens d'inscrire des sujets à l'agenda européen. La question des listes transnationales est, elle, analysée et débattue par de nombreux experts depuis des années et a fait l'objet d'un [Policy Paper](#) par l'Institut Jacques Delors. Elle a même été [débattue par le Parlement européen](#) le 7 février 2018 mais a été rejetée et ne sera donc pas mise en place pour les élections de 2019.

Créer un point d'information centralisé sur les déplacements/mobilité

L'Union européenne s'efforce de mettre en place des outils faciles d'appropriation par les citoyens européens. Les sites d'[Erasmus+](#) renseignent sur les programmes de mobilité de l'Union européenne, le site [EURES](#) sur la mobilité professionnelle et la recherche d'emploi en Europe, que l'on retrouve aussi sur le site de [Pôle Emploi](#). En France, le site [Toutel'Europe.eu](#) est une formidable source d'information sur l'ensemble des politiques européennes et notamment les [politiques de mobilité](#). Enfin, des [Centres Europe Direct](#) existent partout en France pour renseigner les citoyens au plus près de chez eux.

Paroles de citoyens

Certaines réflexions contenues dans les boîtes n'appelaient pas nécessairement de réponses ou de commentaires, ou ont été traitées pendant les débats mais méritent bien sûr de figurer dans cette synthèse puisqu'elles soulignent l'importance de certains enjeux spécifiques. Les voici :

Pour une politique de logement plus ambitieuse

- Diverses remarques concernant les inégalités en matière de logement ayant un impact direct sur les salariés, professeurs, transports, écologie, personnels de santé, et sur la mixité sociale.
- Propositions de construire plus de logements sociaux, de politiques coercitives vis-à-vis de Genève pour qu'elle assume son rôle de Ville-Centre, de politiques de financement, attribution et maintien des logements sociaux au fil de l'évolution de ses bénéficiaires : taille de la famille, revenus, etc.

Autres

- « Conflit d'intérêt entre les élus français et les élus européens : nos députés et sénateurs n'ont aucun intérêt à parler de l'Europe. »
- « Europe pour le Grand Genève = comprendre le problème économique de part et d'autre de la frontière : immobilier, santé, enseignement. »
- « Si l'accord était signé sur l'indemnisation des chômeurs par le pays d'emploi, cela créerait une discrimination dans les offices de l'emploi suisse (genevois) entre les chômeurs résidant en France et ceux de Genève. »
- « Concernant la préférence indigène, je pense que concrètement il y a peu d'incidence dans la mesure où l'entreprise suisse qui souhaite embaucher un frontalier le fera quand même. Celle qui ne veut pas ne le fera pas. Peu important ces 8 jours de diffusion préalable. »
- « Des rencontres citoyennes franco-suisse seraient intéressantes pour discuter des sujets importants et permettraient d'aborder les avis de part et d'autre de la frontière »
- « Merci au Groupement Transfrontalier Européen d'avoir organisé cette consultation. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde ce soir. De plus je pense qu'il faudrait élargir cette conférence aux habitants du Grand Genève. »

Conclusion

Ces consultations ont permis aux habitants du bassin de vie que constitue la région transfrontalière du Grand Genève de s'interroger sur les freins et opportunités liés à leur appartenance l'UE comme au Grand Genève. Il est intéressant de voir que de nombreuses problématiques se recoupent entre des consultations pourtant menées dans des villes très différentes, au premier rang desquels le côté concret de ce que peut leur apporter l'Europe comme le transfrontalier. Si l'immense majorité des participants pense que les solutions en matière de santé, éducation, transport, emploi, etc. doivent être trouvées en commun, que ce soit au sein de l'UE ou du Grand Genève, tous soulignent que souvent les bonnes solutions tardent à se mettre en place, faute d'efficacité, ou bien que des solutions qui semblent être les bonnes ne tiennent pas assez compte des spécificités des zones transfrontalières, particulièrement prégnantes quand le pays de l'autre côté de la frontière n'appartient pas à l'UE.

CHANGER L'EUROPE ! CITOYENNETÉ ET INTÉGRATION EUROPÉENNE

Restitution de la consultation citoyenne transfrontalière de Nice du 05/10/2018

L'événement « Changer l'Europe ! Citoyenneté et intégration européenne » du 5 octobre 2018 à Nice (Centre Universitaire Méditerranéen) a été pensé comme une consultation citoyenne transfrontalière, composante d'un cycle de consultations co-organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière, l'Institut Jacques Delors et leurs partenaires locaux.

Cette consultation franco-italienne, construite avec la Métropole de Nice-Côte d'Azur et le Mouvement Européen des Alpes Maritimes, a fait participer 90 jeunes citoyens du lycée Masséna de Nice et du lycée Aprosio de Vintimille. Des méthodes pédagogiques participatives ont été utilisées, afin de permettre aux jeunes citoyens de participer activement à l'événement. L'eurodéputé Jean-Marie Cavada était présent pour répondre aux questions des jeunes.

La matinée a été animée par Alexandra Lafont, chargée d'études et de projets européens à la Mission Opérationnelle Transfrontalière et Pierre Quénéhen, responsable des événements à l'Institut Jacques Delors. Les débats ont été introduits par Laurence Navalesi, conseillère à la Métropole de Nice-Côte d'Azur et Secrétaire de la MOT, Enrico Ioculano, Maire de Vintimille et Raffaele De Benedittis, Consul Général d'Italie en France.

Ils ont accueilli chaleureusement les jeunes et salué l'initiative d'inviter les jeunes italiens à Nice pour réfléchir, avec les jeunes français aux échanges transfrontaliers, au fonctionnement de l'Europe et à son avenir. L'Institut Jacques Delors et de la MOT ont aussi pu présenter leurs structures et revenir sur le contexte des consultations citoyennes avant de donner la parole aux jeunes citoyens.

Que représente l'Europe pour vous ?

Afin d'interagir dès le début de la consultation avec les jeunes, et de pouvoir cadrer le débat à partir de leurs visions et vécus de l'Europe, la MOT et l'Institut Jacques Delors ont souhaité créer un nuage de mots représentatif de ce qui vient à l'esprit des participants quand on évoque l'Europe. Cet exercice permet de décrire ou de classer les informations et d'identifier les postures (ou idées principales) d'un groupe vis-à-vis d'un concept ou d'une notion. Le nuage de mots permet de représenter graphiquement à la fois l'ensemble des idées venues à l'esprit des participants, mais aussi le nombre de récurrences de ces mots, les mots représentés dans une taille plus importante étant ceux revenus le plus souvent pendant la consultation.

Voici ce qu'ont exprimé les jeunes français et italiens sur leur vision de l'Europe :



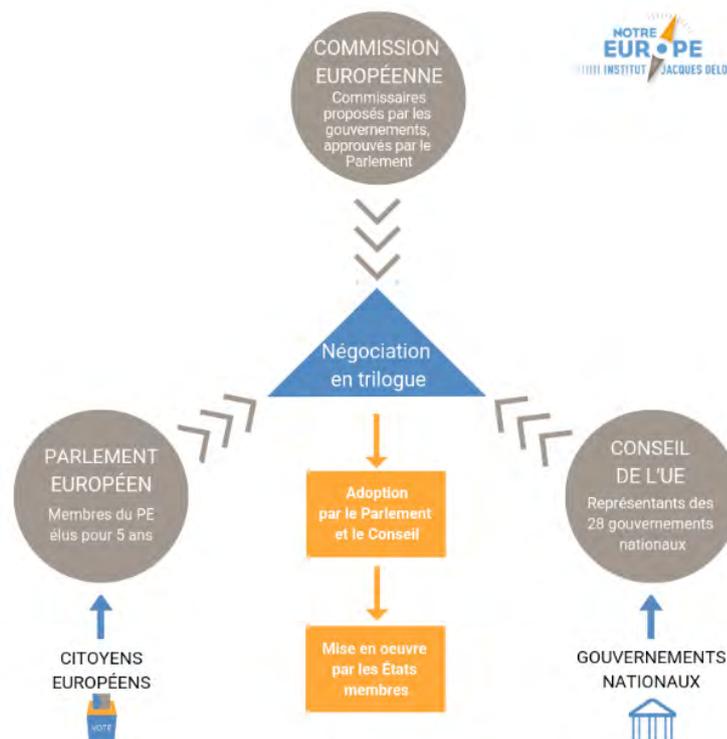
Jean-Marie Cavada a réagi à cette première expression des jeunes participants. Il a souligné les mots très positifs des lycéens pour décrire l'Europe. Il a noté que ceux-ci souhaitent tout du moins que l'UE « s'améliore » et « s'organise ». Pour autant, de nombreuses forces politiques s'accommodent de cette Europe qui ne fonctionne pas. Jean-Marie Cavada a ainsi lancé un appel : « Si les jeunes gens de cette génération se rendaient compte de cela, se levaient et se réunissaient et appelaient à accomplir une fois pour toute le projet européen, à créer plus de solidarité ! Vous seriez inarrêtables ».

Il était une fois l'Europe... et la citoyenneté européenne

L'eurodéputé a rappelé d'une manière très personnelle **l'histoire du projet européen**, fondée sur une mission de faire et de **garantir la paix**. Pour l'eurodéputé, « l'Europe est un sentiment extraordinaire, dont l'acte de naissance est un drame terrible ». La longue histoire des guerres en Europe, et plus particulièrement la Seconde Guerre mondiale, nous démontre les possibilités de destruction des Européens contre d'autres Européens. Après 1870, 1914-1918 et 1939-1945, les Européens se sont dits « plus jamais cela » et c'est de cette manière, via la mobilisation d'Européens (de Gasperi, Schuman, etc.), que la construction européenne a commencé, afin de prémunir les Européens de nouveaux conflits.

70 ans plus tard, il semble que cette mission première de l'Europe soit de moins en moins comprise ou perçue par les citoyens, alors que l'eurodéputé a vécu personnellement ces drames de l'Europe du XX^e siècle. La paix semble aujourd'hui être un acquis, ce qui explique une démobilisation des citoyens pour le projet européen. Cependant, ces guerres – rappelle l'eurodéputé – ont été rendues possibles non par le fait d'une prise de pouvoir par la violence, mais par les urnes, ce qui pourrait se produire à nouveau dans le futur. Il invite les jeunes citoyens à se prémunir des discours de certains partis politiques prônant le repli sur soi et le durcissement des frontières. L'eurodéputé a demandé aux lycéens présents dans la salle, qui seront en âge de voter en 2019, de s'inscrire sur les listes électorales et de **se mobiliser pour voter et exprimer leur voix**.

Il a rappelé le fonctionnement des institutions européennes et du processus décisionnel (voir schéma ci-dessous).



L'eurodéputé a ainsi expliqué que « Bruxelles » n'existe pas, l'UE n'est pas un super pouvoir ou un niveau de décision qui s'impose aux autres. Au contraire, une partie importante du pouvoir politique étant concentrée dans le Conseil européen – composé des chefs d'État et de gouvernements – et à travers le Conseil des Ministres de l'UE, Jean-Marie Cavada souhaitait démontrer que les citoyens peuvent agir pour l'Europe, même en se mobilisant au niveau national.

Pourquoi les citoyens devraient-ils s'engager, selon l'eurodéputé ? L'Europe n'est pas qu'une construction économique, c'est aussi le continent au monde qui préserve le mieux les libertés et il faut se mobiliser pour préserver ce niveau de protection. En plus d'être un modèle en termes de valeur, l'Union européenne est l'échelon le plus à même de gérer certaines problématiques partagées, comme la lutte contre le changement climatique, le terrorisme et l'accueil des migrants liés aux bouleversements géopolitiques mondiaux. Pour toutes ces raisons, dans de nombreux domaines, « Nous avons besoin d'Union ».

Comment fonctionne l'Europe ? Come funziona l'Unione Europea ?

L'Union européenne se compose de plusieurs institutions. Sur le plan politique, on peut mentionner en premier lieu la Commission européenne (composée de 28 commissaires), gardienne des traités européens et possédant l'initiative législative – seule institution pouvant ainsi proposer des mesures. Ces mesures correspondent souvent aux orientations données par le Conseil (composé des chefs d'État et de gouvernement et de représentants des gouvernements nationaux), qui a également le pouvoir de les adopter ou de les rejeter. Ce pouvoir, le Conseil ne le prend pas seul : le Parlement européen, composé de 751 députés élus par les citoyens européens, doit également adopter la mesure. L'interaction entre ces trois institutions composent ce qu'on appelle le triangle institutionnel.

Plusieurs types de mesures peuvent être adoptés au niveau européen : des règlements, qui s'appliquent directement, ou des directives, qui doivent être transposées. Cela signifie que les États doivent les intégrer dans le droit national mais peuvent y apporter des modifications. Pour garantir que les décisions prises par les États membres ou par les institutions européennes sont conformes au droit de l'Union, la Cour de Justice de l'Union européenne peut intervenir.

Les décisions européennes peuvent-elles concerner tous les sujets ? Non, il existe une répartition des compétences entre les institutions européennes et les États membres. L'UE a ainsi une compétence exclusive en matière de politique commerciale ou monétaire, mais elle n'a qu'un rôle de support, de coordination, ou ne peut que compléter des politiques nationales dans des domaines comme l'éducation ou la culture, sans pouvoir adopter d'actes juridiques contraignants en la matière.

Enfin, les États membres et l'Union peuvent partager des compétences pour les politiques sociales, les transports, l'environnement..., les États ne pouvant intervenir que si l'UE n'a pas exercé sa compétence ou a explicitement cessé de le faire.

Dans tous les cas, l'action de l'Union européenne doit respecter le principe de subsidiarité et de proportionnalité.

Questions et réponses à l'eurodéputé

Après un brainstorming sur des post-it, les jeunes ont pu poser de très nombreuses questions en français ou en italien. Jean-Marie Cavada a pu leur répondre et échanger avec eux, parfois avec l'appui de la traduction.

Qu'est-ce qu'être député européen ?

Questions :

- **Que signifie être député européen ?**
- **Quel est l'emploi du temps d'un député européen ?**
- **Est-ce que le salaire entre les hommes et les femmes est le même au sein du Parlement européen ?**
- **Pensez-vous que votre salaire est équivalent à votre travail ?**

Un député européen a trois obligations :

- ✓ il doit s'inscrire à un groupe politique et s'il ne trouve pas un groupe, il doit s'inscrire en tant que non-inscrit.

- ✓ un député européen doit s'inscrire à une commission du Parlement. Jean-Marie Cava-da siège par exemple à la commission des affaires juridiques.
- ✓ les députés européens doivent assister aux sessions du Parlement et voter.

Finalement, un député doit aussi faire de la pédagogie sur l'Europe dans les territoires.

Le niveau de salaire est égal entre femmes et hommes au Parlement européen, car l'UE pro-meut l'égalité des genres et donc applique ce principe à ses institutions.

Quelles valeurs pour le projet européen demain ?

Questions :

- **Quel est le but premier de l'Union européenne ?**

Le but premier de l'Union européenne a été de mettre en place une coopération entre des pays qui se sont longtemps fait la guerre, afin de leur permettre, ensemble, de se reconstruire et de devenir prospères. Le projet européen porte donc des valeurs de paix et de respect des droits humains, ainsi qu'une dimension économique, de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier jusqu'au marché intérieur avec la création de la monnaie unique. La création d'un marché intérieur a rendu nécessaire l'harmonisation de nombreuses normes faisant obstacles à la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux. Par la suite, avec les élargissements successifs aux pays souhaitant adhérer à cette union, des politiques de cohésion ont été mises en place, afin d'accompagner les régions européennes où le niveau de vie était inférieur à la moyenne des pays européens à rattraper leur retard. L'Union européenne a ainsi financé de nombreuses infrastructures, de la formation, etc. dans ces pays. Enfin, dernièrement l'Union européenne a développé un rôle de diplomatie dans un contexte mondial globalisé et multipolaire. Les États membres s'essaient à parler d'une même voix, représentés par l'Union européenne dans les négociations internationales sur le commerce, la lutte contre le changement climatique, etc., et coopèrent dans l'aide aux pays en développement.

- **Est-ce que les pays les plus pauvres sont bien représentés ?**

La représentation au Parlement se calcule en fonction de la démographie. Malte a peu de députés du fait de sa faible population (400 000 habitants), cela n'a donc rien à voir avec la richesse du pays. Par exemple, l'Irlande s'enrichit, mais n'a pas plus de députés.

- **Depuis 70 ans « grâce à l'Europe » il n'y a plus de guerre militaire sur le sol européen. Mais est-ce que l'Europe n'a pas engendré des guerres économiques avec des millions de morts ?**

La politique économique de l'Union européenne est souvent critiquée, notamment pour les mesures d'austérité que les États européens se sont engagés à prendre en cas de trop forts déficits budgétaires : si l'État membre dépense plus de 3% que le budget prévu de manière annuelle, si sa dette représente plus de 60% de son PIB. C'est ce qu'on appelle les critères de Maastricht, ils ont été décidés par les chefs d'État et de gouvernement et les ministres des finances des États membres de l'UE en 1992 et pour les États membres souhaitant intégrer la zone euro. Une fois ayant adopté l'euro, ces États s'engagent à continuer de respecter ces critères. Ce sont les représentants des États membres, souverains, qui ont décidé ensemble de ces règles.

La possibilité d'assouplir ces règles a souvent été réclamée par divers mouvements politiques, mais les chefs d'État et de gouvernement ne se sont jamais mis d'accord pour les faire évoluer en changeant les traités européens. Dans le cas de la crise économique qui a frappé l'Europe en 2008 et des politiques économiques mises en place, on peut dire que les populations de

certaines pays comme la Grèce ont pu se trouver dans une grande précarité, mais dire que « l'Europe » a causé « des millions de morts » est excessif.

D'autre part, la création d'un marché intérieur européen régulé a au contraire empêché les États européens de se livrer à des guerres économiques : contrôle de la création de monnaie par la Banque Centrale Européenne, plus de dévaluations monétaires, contrôle des aides d'État et du dumping social, critères environnementaux, etc. Les traités commerciaux avec des pays tiers permettent également de se mettre d'accord sur les biens et services à échanger plutôt que de se livrer à des attaques commerciales.

- **Ne faudrait-il pas créer des politiques qui créent des solidarités entre les peuples européens ? Nonostante L'Europa sia un'unione, tra i politici dei diversi paesi ci sono competizione e incomprensioni che si riflettono anche sui cittadini. Non pensate che, invece, solidarietà e collaborazione tra i politici sia il punto di partenza per la collaborazione tra i popoli ?**
- **Bien que l'Europe soit une union, les politiciens des différents pays ont des conflits et des malentendus qui reflètent également ceux des citoyens. Ne pensez-vous pas que la solidarité et la collaboration entre les politiciens sont au cœur de la collaboration entre les peuples ?**

En 1950, un père fondateur de l'Union européenne, le français Robert Schuman a fait une déclaration qui est à la base de la construction européenne. Dans cette « Déclaration Schuman », il a dit « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord des **solidarités de fait** ». Selon lui, la réconciliation des peuples et les politiques de coopération, économique notamment, sont nécessaires à la paix et l'union.

Il est vrai que les 28 États membres de l'UE ont parfois du mal à s'entendre, et portent des intérêts divergents : sur les politiques économiques, l'utilisation de sources d'énergies moins polluantes, l'accueil des migrants... Les politiciens ont souvent tendance à s'approprier les décisions et les projets de l'UE qui sont un succès et à lui attribuer la faute des mesures impopulaires. Cela ne participe pas à une bonne pédagogie sur ce que fait vraiment ou non l'UE auprès des citoyens.

C'est pour cela que nous avons besoin de citoyens responsables, qui s'intéressent aux politiques et s'expriment pour dire à leurs élus au niveau local, national, européen si ce qu'ils font ne leur plaît pas. Si les citoyens sont éclairés, on ne pourra pas les instrumentaliser contre l'Europe ou les autres pays. Pour préserver l'union des peuples, il est aussi important que les européens se connaissent entre eux et partagent des choses, d'où l'importance des échanges interculturels, notamment sur les frontières comme entre Nice et Vintimille, d'Erasmus, etc. Cela passe aussi par connaître notre histoire et notre culture européennes, ce que nous partageons en commun, notamment nos héros et héroïnes comme Schuman, Jean Monnet, Simone Veil, Vaclav Havel, etc. Le rôle de médias européens est essentiel, comme la chaîne franco-allemande Arte, il faudrait multiplier ce type d'initiatives à l'échelle européenne.

Pourquoi l'UE a-t-elle du mal à fonctionner ?

Questions :

- **Pourquoi certains aujourd'hui disent que l'Europe est désorganisée ?**
- **Pourquoi est-il si difficile de prendre des décisions ensemble alors que nous sommes une Union ? / Perché é sempre così complicato prendere decisioni tra paesi diversi ? / Perché é così difficile prendere decisioni tra paesi che dovrebbero avere un pensiero comune ?**

L'Europe bute sur une règle importante : chaque décision doit être prise à l'unanimité, ce qui explique que de nombreuses décisions sont bloquées. Auparavant, avec 6 pays, il était plus simple de prendre des décisions. Mais le processus d'intégration faisant, nous sommes aujourd'hui 28, ce qui augmente la probabilité qu'un pays puisse bloquer une décision européenne qui irait à l'encontre de ses intérêts. Cela explique notamment pourquoi la directive des travailleurs détachés a pris tant de temps à être réformée (opposition de la Pologne, République tchèque, Roumanie, etc.). Malgré de nouvelles méthodes pour légiférer (majorité qualifiée), l'Europe est aujourd'hui en panne. Depuis 1995, il n'y a plus de leader politique en Europe et les troubles politiques au sein des États membres réduisent la chance qu'un leadership puisse émerger et se consolider. Selon Jean-Marie Cavada, sans un noyau dur de personnalités capables de finaliser la construction politique de l'Europe, l'Union n'avancera pas. Il faudrait un soutien populaire fort aux prochaines élections pour pousser les dirigeants à faire avancer la construction européenne vers plus d'intégration, d'ambition, de solidarité.

- **Que faut-il changer pour que l'Europe puisse avancer ? / Per migliorare la situazione attuale è l'Europa che deve cambiare o gli europei ?**

Pour l'eurodéputé, il faut changer les traités en faisant en sorte que la règle de l'unanimité puisse être modifiée. De plus, il serait indispensable que l'Europe cesse de faire une « *politique du vide* », en s'occupant uniquement des normes et de règles technocratiques, pour agir dans des domaines régaliens, comme la défense, la justice (avec un parquet judiciaire européen), ou se donner les moyens d'affronter le défi climatique. Les solutions pour que cela se produise sont celles mentionnées dans la réponse précédente : le besoin d'un véritable leadership politique européen et un fort soutien populaire.

Les élections européennes : pourquoi voter ? comment faire ?

- **Come vengono organizzate le elezioni elettorali ?**

Premièrement, il faut savoir que les élections européennes se tiennent tous les cinq ans, à la même période, dans tous les États membres de l'UE. Les pays ne se voient pas attribuer le même nombre de sièges, ceci dépendant du **poids démographique** (En 2019, par exemple, la France sera représentée par 79 députés, Malte par 6 députés). Le scrutin est conduit sur le territoire national et se fait à la proportionnelle, c'est-à-dire que les différentes listes bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix, **si le seuil des 5% est dépassé**.

Les élections se tiendront du 23 au 26 mai 2019. La plupart des pays, comme la France, organiseront un scrutin à circonscription unique, contrairement à la Belgique, l'Irlande, la Pologne et **l'Italie**, qui diviseront le territoire en **circonscriptions régionales**. Cela avait été le modèle adopté par la France en 2014.

- **L'Europa ci rappresenta veramente ?**

Les citoyens sont représentés au sein des institutions européennes, de deux manières :

- d'une part au travers du Parlement, les députés devant représenter les intérêts des citoyens européens lors des votes des directives ou des règlements européens ;
- d'autre part au travers du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne, dans lesquels siègent les chefs d'État et de gouvernements des États membres – élus par les citoyens – et les ministres nationaux.

Ces deux institutions sont **co-décisionnaires**, cela signifie donc que les décisions sont toujours prises par des représentants des citoyens, que ce soit des représentants européens (députés européens) ou nationaux (chefs d'État et de gouvernement, ministres nationaux).

On parle souvent d'un **déficit démocratique** de l'Union européenne : pour les citoyens,

« Bruxelles » est trop éloignée d'eux et les institutions sont trop technocratiques. Ils ne savent pas ce qu'il se passe au niveau européen, ne connaissent pas les députés, les fonctionnaires, ne savent pas qui décide vraiment, etc. L'Union européenne traverse une crise de confiance auprès des citoyens. Certains proposent comme solution que l'Union européenne commence, enfin, à faire de la politique, c'est-à-dire assumer un agenda politique qui serait médiatisé, débattu au Parlement européen et défendu par les décideurs européens dans les médias nationaux. Cela serait une manière de réduire le déficit démocratique, en permettant aux citoyens européens d'être beaucoup plus impliqués dans les prises de décisions européennes et de défendre leurs idées. Cela implique un exercice de communication et de pédagogie de la part des institutions européennes (Commission, Parlement) et d'améliorer la médiatisation des sujets européens, peu et mal traités par les médias nationaux, qui ont décidé que l'Europe n'intéresse pas les citoyens.

- **Che cosa devo votare alle elezioni europee ?**

« *Ce n'est pas à moi de vous dire pour qui voter* » a régit Jean-Marie Cavada. Chaque citoyen doit prendre sa décision de manière éclairée, au regard des programmes des différentes listes se présentant, et du projet européen ou de la vision qu'il ou elle souhaite promouvoir pour l'avenir de l'Union européenne.

- **Est-ce important pour les citoyens de 18 ans de voter aux élections européennes ?**

Cette question en implique une autre : pour quoi votons-nous aux élections européennes ? Nous votons pour des députés européens, qui siègeront au Parlement européen. Cette institution a une influence importante sur les décisions prises au niveau européen : elle est **co-décisionnaire**, son aval est donc **impératif** pour qu'un règlement ou une directive puisse être adopté. Voter aux élections européennes, c'est donc donner une légitimité démocratique à cet organe représentatif des intérêts des citoyens européens et s'assurer que **les intérêts des citoyens européens** soient défendus à ce niveau de décision.

Voter, c'est aussi une manière de faire valoir sa vision de l'Europe et s'assurer qu'elle puisse être prise en compte dans les cinq prochaines années. Tous les citoyens, de tous âges sont légitimes à exprimer leurs idées, leur vision, leurs valeurs. « *C'est d'autant plus important pour vous, car vous êtes l'avenir de l'Europe* » a insisté Jean-Marie Cavada.

- **Que pensez-vous de l'abstention et du vote blanc ?**

- **Pourquoi il y a une montée du taux d'abstention en Europe ?**

- **Il y a-t-il une raison à la montée du taux d'abstention ?**

L'abstention s'explique par au moins deux facteurs pour Jean-Marie Cavada. De plus en plus de citoyens en Europe, y compris dans les démocraties récentes, ne se déplacent plus aux urnes, ne se sentent plus représentés et déconsidèrent le droit de vote car ils n'ont pas l'impression que leur voix compte. L'eurodéputé serait partisan que ce droit devienne un « devoir » en rendant le vote obligatoire et l'abstention passible de sanction (comme en Belgique).

Une autre cause de l'abstention est l'incompréhension par les citoyens des compétences exercées ou non par l'UE et du rôle des institutions : qui prend les décisions, quelle institution ou quel échelon peut légiférer et dans quel domaine ? Les citoyens ne s'y retrouvent plus et se démobilisent. Enfin, une troisième raison de l'abstention est, selon Jean-Marie Cavada, « *l'état végétatif de l'Union* » : l'UE n'a plus de force politique, elle n'a plus d'élan, ce qui ne donne pas envie aux citoyens de se mobiliser.

- **Se non crediamo nell'Europa, in cosa dovremmo credero ?**

- **Perché solo adesso, si sono resi conto che forse dovrebbero cercare di far capire queste cose anche di giovani ?**

Ce n'est pas une question de croire ou de ne pas croire en l'Europe. On peut être autre chose que « pour » ou « contre » l'Europe. Certains ne croient pas en l'Europe telle qu'elle existe et telle qu'elle fonctionne aujourd'hui et se battent pour en construire une autre. Il est possible de développer une vision du projet européen qui remet en question son fonctionnement actuel, sans vouloir en détruire les fondements.

- **L'Europa é il nostro futuro e si punta all'unione di tutto il mondo ; ma come si può essere uniti se i paesi si comporiano da bambini giocando car la vita delle persone (es. Migranti)**

C'est le principal défi que se sont posés les États membres de l'Union européenne : parvenir à agir collectivement, créer des solidarités, quitte à abandonner une partie de leurs souverainetés. Dans une Union à 28 États, avec des situations économiques, sociales et politiques différentes et des histoires et des traditions culturelles différentes, il est parfois difficile de se mettre d'accord.

Comment avancer dans ce cas ? Il y a plusieurs solutions avancées : des groupes de pays, dont les intérêts convergent, pourraient décider d'accorder leurs politiques – migratoires par exemple – mais le risque pourrait être de créer une « Europe à plusieurs vitesses ». D'autres proposent l'idée « d'obliger les États » en donnant des pouvoirs plus importants aux institutions européennes, mais cela demanderait un changement des Traités et donc l'unanimité des 28 États membres. Des solutions existent, il manque une volonté, une vision politique.

- **A quali paesi gioverebbe un'uscita dall'Europa e perche ?**

Le Royaume-Uni est le premier pays à avoir souhaité quitter l'Union européenne. Sa sortie effective ne se fera qu'en mars 2019, les conséquences du Brexit sont donc encore difficilement mesurables.

Quels seraient les bénéfices ? Une plus grande souveraineté sur la politique monétaire et économique ? Oui, mais au dépend d'un accès au Marché unique, qui facilite les échanges avec les autres États membres. Une politique commerciale et diplomatique autonome, afin de défendre les intérêts propres du pays ? Oui, mais au détriment d'une plus large influence au niveau mondial.

Ce qu'il faut retenir, c'est que sortir de l'Union européenne aura forcément des **conséquences**, positives ou négatives, dépendant de la situation de l'État en question.

Inversement, les États membres pourraient au contraire bénéficier d'une plus grande intégration, c'est-à-dire de mécanismes de solidarité renforcés. Par exemple, actuellement, il n'y pas de politiques communes d'asile ou d'immigration : mettre en commun ces outils permettrait de mieux répartir les responsabilités dans l'accueil des migrants, afin de ne pas laisser l'Italie et la Grèce, premiers États d'arrivée des migrants, en supporter seules le poids.

Quels sont les enjeux d'actualité pour la coopération européenne ?

- **Quels sont les projets de loi en cours au Parlement européen ?**
- **Quelles sont les prochains projets prévus par l'UE ?**

Les institutions européennes travaillent sur de nombreux projets : des conditions d'application des accords commerciaux avec Singapour ou le Vietnam, aux conditions de transfert de crédits, en passant par les accords de mise sur le marché de certains aliments, les exemples sont nombreux ! Mais s'il fallait mentionner les plus emblématiques : les institutions travaillent en ce moment sur le renforcement de la protection des données personnelles, celles que vous générez en utilisant votre téléphone portable, en utilisant les réseaux Internet, sur la création d'un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle ou, plus simplement,

sur la défense des objectifs environnementaux (utilisation des pesticides, qualité de l'eau et de l'air, etc.), notamment dans le cadre de la COP24 qui se déroulera en fin d'année.

Quelle coopération dans le domaine des migrations ?

- **Pourquoi la France repousse les migrants alors que les Italiens les accueillent ?**
- **Perché continuata da qualche anno a questa parte a respingere a Menton-Garavan gli immigrati clandestini ? Cosa che noi italiani non facciamo**
- **Pourquoi les Français et les Italiens n'aident pas les migrants ?**
- **Pourquoi il n'y a pas encore de politique européenne de l'immigration ?**
- **Si on associe Europe à solidarité et à entraide, pourquoi ne pas laisser rentrer tous les migrants qui souhaitent rentrer dans l'UE ?**

Cette question a divisé les participants, avec des positions différentes entre les jeunes français et italiens.

Jean-Marie Cavada a expliqué que les migrations concernent deux catégories de populations : la première concerne celle des populations persécutées, qui fuient un pays en guerre ou un régime politique qui ne respecte pas les droits humains fondamentaux. Ces populations ont le droit d'acquiescer le statut de réfugié, selon le droit d'asile du pays où elles en font la demande. La deuxième catégorie est celle des migrants économiques, c'est-à-dire des personnes qui souhaitent venir en Europe pour travailler et trouver de meilleures conditions socio-économiques. Pour les États membres, il s'agit de savoir jusqu'à quel point l'Union européenne est en capacité d'accueillir les migrants, et quel système de répartition entre les États employer.

Pour l'instant le « système de Dublin » décidé au niveau européen prévoit que les migrants doivent faire une demande de droit d'asile dans leur pays d'arrivée (souvent l'Italie ou la Grèce). Avec l'arrivée de nombreux migrants, notamment demandeurs d'asile, la question s'est posée de trouver un autre système, pour répartir de manière solidaire dans toute l'UE le devoir d'accueil des réfugiés. Ce sujet étant politiquement sensible, dans un contexte de montée des courants d'extrême droite et xénophobes en Europe, aucun consensus n'a été trouvé entre les États membres. Le Président de la Commission, Jean-Claude Juncker avait proposé une répartition selon trois critères : la taille démographique, le PIB et le taux de chômage des États membres. Les pays les plus peuplés, au PIB le plus élevé et au taux de chômage le plus bas, devraient donc accueillir plus de réfugiés. Une partie des États membres a refusé ce système, la vaste majorité des États « *ne fait pas sa part* », notamment la France. Jean-Marie Cavada trouve nécessaire de mettre en place un système de partage des responsabilités qui puisse être contraignant, c'est-à-dire obliger les États membres à être solidaires.

Union et élargissement vs. repli sur soi

- **Che cosa impedisce la vera collaborazione tra i paesi europei ?**
- **Perché nessuno è interessato a quello che succede al di fuori del proprio stato ?**
- **Pourquoi ne pas se replier sur nous, faire de l'isolationnisme pour régler nos problèmes avant de faire l'Europe ?**
- **Si l'Europe représente une unité et un rassemblement, pourquoi le Royaume-Uni a-t-il décidé de la quitter ?**
- **Quelles sont les raisons du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne ? Peut-on craindre que d'autres pays suivent ce choix ?**

On remarque à nouveau dans ces questions des positionnements différents entre participants français et italiens. Jean-Marie Cavada a expliqué que les États agissent parfois dans une logique « d'égoïsme national » au détriment d'un intérêt général européen. Selon lui la campagne du vote sur le Brexit n'a pas permis d'informer de manière objective et éclairée les citoyens du

Royaume-Uni. Il va falloir en gérer les conséquences. Il a insisté sur les bénéfices de la coopération, plutôt que du repli sur soi, car l'ouverture au monde qu'elle soit culturelle ou économique a toujours apporté plus que l'isolationnisme et le protectionnisme. Les périodes de plus forte création d'activité économique et d'emploi se sont faites lorsque les États ont coopéré et échangé entre eux : dans la Grèce Antique, au Moyen-Âge, à la Révolution Industrielle, après 1945, puis dans les années 1980, etc.

- **Pensez-vous que d'autres pays puissent intégrer l'UE de nos jours ?**
- **Jusqu'à où l'Europe compte-t-elle s'agrandir ?**

De nombreux États ont demandé à accéder à l'Union européenne, comme le Royaume-Uni en 1961, la Turquie depuis 1987, etc. Des processus d'association, de partenariat et de pré-adhésion ont été entamés avec certains pays, dans les Balkans notamment. Les élargissements de l'Europe étaient nécessaires avec des États qui partagent une culture européenne et une volonté de coopérer ensemble dans un cadre politique qui promeut le respect des libertés fondamentales et les échanges socio-économiques et culturels. Selon le député européen, d'autres pays pourraient un jour rejoindre l'UE, c'est dans la continuité de nos relations avec eux, mais au vu de la crise politique actuelle, cela ne se fera pas tout de suite.

- **Pourquoi n'existe-t-il une telle Union qu'en Europe ?**

La coopération dans une communauté économique régionale existe sur d'autres continents avec l'ALENA en Amérique du Nord, le MERCOSUR en Amérique du Sud, la CEDEAO en Afrique de l'Ouest. Ce type de coopération a été reconnu bénéfique pour éviter les conflits de voisinage sur les frontières, créer des projets au service des populations et créer de l'activité économique et des emplois. Toutefois, la dimension philosophique et politique de l'Union européenne, c'est-à-dire l'ensemble de valeurs qu'elle promeut, est la plus poussée. C'est aussi le projet d'intégration le plus abouti avec l'harmonisation de nombreuses règles, une monnaie unique, une diplomatie commune, etc.

Territoires transfrontaliers et Union européenne

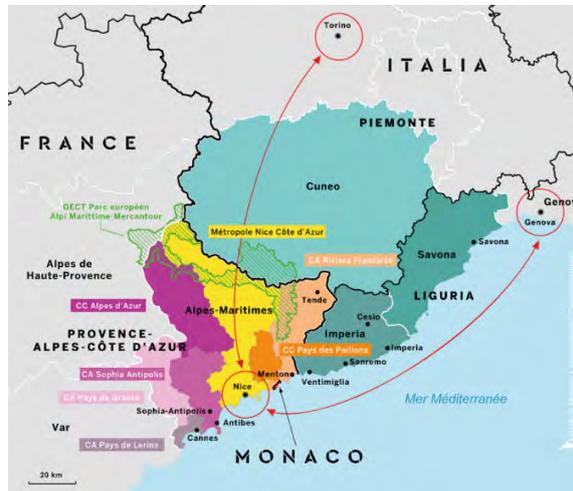
- **Que fait l'Europe pour améliorer les échanges transfrontaliers ?**



L'UE encourage les échanges entre les pays membres à différents niveaux – sur les frontières, entre les États et à travers toute l'Europe – via ce qu'on appelle la politique de cohésion. L'UE met à disposition des programmes d'échanges de bonnes pratiques (Urban, Urban Innovative Action) et des programmes de coopération (Interreg existe depuis plus de 25 ans) qui financent des projets concrets de coopération.

La Métropole de Nice par exemple porte ou est partenaire de plusieurs projets avec l'Italie. Le projet PROTERINA 3Evolution a permis d'expérimenter entre les partenaires français et italiens des dispositifs de prévention, d'alerte et de gestion du risque d'inondation. D'autres programmes de l'UE peuvent bien sûr contribuer aux échanges transfrontaliers, comme Erasmus par exemple.

En plus d'accorder des financements, l'UE propose des outils juridiques pour faciliter les projets transfrontaliers. Ainsi, les acteurs de la coopération transfrontalière peuvent créer un Groupement Européen de Coopération Territoriale pour mieux gérer leurs projets. En franco-italien par exemple, un GECT a été créé pour gérer le Parc européen Alpi Marittime-Mercantour, ou entre la Corse et la Sardaigne pour gérer le Parc Marin International des Bouches de Bonifacio.



Enfin, l'UE depuis 2015 cherche à résoudre les obstacles que les outils précédemment mis en place n'ont pas encore supprimés. Des études ont été réalisées pour identifier les problèmes dans les régions transfrontalières : les difficultés à se faire soigner de l'autre côté de la frontière à cause de démarches administratives compliquées ou de surcoûts pour les habitants, manque de transports transfrontaliers, etc. Suite à ces études, des outils spécifiques vont être mis en place, et des financements vont être proposés pour résoudre ces obstacles qui gênent la vie des populations des régions transfrontalières.

- **Comment expliquez-vous les différences de prix entre les différents pays de l'UE, par exemple le prix des cigarettes entre la France et l'Italie ?**

Les différences de prix dans les pays de l'UE sur des produits similaires peuvent s'expliquer par des différences en termes de coûts de production (niveaux de salaire notamment) et de niveaux de taxation. Cela est fréquent sur les frontières européennes et occasionne des flux importants d'échanges, les citoyens d'un pays allant faire leurs courses ou leur plein d'essence de l'autre côté de la frontière où cela est moins cher. Il s'agit donc d'un bénéfice pour les habitants d'un territoire transfrontalier. Ces différences de prix pourraient diminuer si on décide un jour d'harmoniser les systèmes de taxation au niveau européen.

Autres politiques de l'Union européenne

- **En Europe, peut-on craindre de perdre la neutralité d'Internet comme aux États-Unis ?**

Il existe en Europe un régulateur européen des communications électroniques (le Berc) et il s'est prononcé en juin 2018 pour la protection de la neutralité du net, en réaction à ce qui peut se passer aux États-Unis.

- **Ne devriez-vous pas développer plus de projets pour la jeunesse européenne ?**

Può l'Europa crearsi dei rapporti con tutto il mondo a partire dallo sport ?

L'Union européenne ne dispose d'aucune compétence en matière d'éducation et de jeunesse : cela signifie que les États membres n'ont pas décidé de lui donner la compétence de faire des propositions dans ce domaine. Elle n'a en la matière qu'une compétence de soutien : elle peut mettre en place des programmes favorisant les initiatives, développer des outils et soutenir des politiques et projets en lien avec l'éducation et la jeunesse. En ce sens, elle développe de nombreux programmes en direction de la jeunesse. La plupart des opportunités qu'elle offre sont réunies dans le programme [Erasmus+](#) qui comporte un volet « Éducation » et un volet « Jeunesse et Sport » décomposés en cinq secteurs ([enseignement scolaire](#), [enseignement supérieur](#), [formation professionnelle](#), [éducation des adultes](#), [jeunesse](#), [sport](#)) et répartis selon trois actions clés ([mobilité à des fins d'apprentissage](#) ; [coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques](#) ; [soutien à la réforme politique](#)) et un volet [sport](#). L'ensemble de

ces programmes sont autant d'occasions pour l'Union européenne de soutenir financièrement les projets d'éducation formelle et non-formelle ainsi que les projets liés au sport, qui est en effet considéré comme un outil permettant à l'UE de se rapprocher de ses citoyens mais surtout aux citoyens de contribuer au projet européen. Elle soutient aussi des initiatives comme [DiscoverEU](#) - qui a permis à quelques 15 000 jeunes de bénéficier d'un Pass Interrail à l'été 2018 et continuera de permettre à de nombreux jeunes de voyager dans toute l'Europe – et a récemment lancé le [corps européen de solidarité](#), qui encourage là encore la mobilité européenne. Si Conseil et Parlement votent un budget plus important pour ces programmes, ces derniers pourront toucher plus de jeunes et d'horizons plus variés. L'Institut Jacques Delors a d'ailleurs récemment fait une proposition en ce sens en proposant de tripler le budget consacré à Erasmus + afin de lancer un programme plus ambitieux en matière de [mobilité des lycéens](#), après avoir plaidé pour un programme plus ambitieux en matière de [mobilité des apprentis](#).

Quelle communication sur l'UE ?

- **Pourquoi l'Europe ne fait pas savoir aux gens tous les projets qu'elle finance ?**
- **Tanti sono progetti, ma i fatti ?**

Le manque de communication sur les projets financés par l'Union européenne, ou sur les droits qu'elle crée pour les citoyens européens est un problème identifié de façon récurrente. Pourtant l'UE met à disposition énormément de ressources financières et d'outils pour des projets d'échanges, de partage d'expériences, de mobilité, pour la création d'infrastructure (routes, liaisons ferroviaires, réseaux d'énergie, hôpitaux, écoles...), pour le soutien aux activités économiques (agriculteurs, pêcheurs, PME, laboratoires d'innovation...) et la formation, contre la pauvreté et l'exclusion, pour la culture, pour le développement durable, pour la coopération sur les frontières...

Il est parfois difficile d'obtenir de l'information sur ces dispositifs de financement de projets et les démarches sont critiquées par les acteurs locaux comme trop compliquées et bureaucratiques. Les institutions européennes en sont conscientes et font des efforts pour simplifier les procédures, et améliorer l'information avec des points de contacts au niveau national sur les programmes européens.

Le problème vient aussi parfois du manque de capacité des porteurs de projets pour rendre visibles les projets auprès des citoyens : ils ont peu de ressources à consacrer à la communication, car ils se concentrent sur les projets. Le fait que l'Europe se trouve derrière de nombreux projets est aussi peu mis en avant par les médias, ce qui ne facilite pas la compréhension par les citoyens. Pourtant, dans notre quotidien l'Europe est bien présente : les prises universelles pour les téléphones, la fin du roaming, le droit d'être remboursés en cas de retard des compagnies de transport, la construction d'écoles, les échanges scolaires ou Erasmus, les normes environnementales, la possibilité de se faire soigner de l'autre côté de la frontière, etc.

- **Ne faut-il pas promouvoir beaucoup plus Erasmus qui est très peu connu des jeunes ?**

L'Union européenne s'efforce de mettre en place des outils facile d'appropriation par les citoyens européens. Les sites [d'Erasmus +](#) renseignent sur les programmes de mobilité de l'Union européenne, le site [EURES](#) sur la mobilité professionnelle et la recherche d'emploi en Europe, que l'on retrouve aussi sur le site de [Pôle Emploi](#). En France, le site [ToutEurope.eu](#) est une formidable source d'information sur l'ensemble des politiques européennes et notamment les [politiques de mobilité](#). Enfin, des [Centres Europe Direct](#) existent partout en France pour renseigner les citoyens au plus près de chez eux.

- **Depuis tout à l'heure, on parle de manière très consensuelle de l'Europe, on idéalise l'UE. Pourquoi depuis petits, on veut faire des jeunes européens, dans quel but ?**

Vs. Perché l'Europe manca di comunicazione ?

Pourquoi est-ce qu'on ne nous apprend tout ça qu'aujourd'hui ? Il faudrait parler plus d'Europe à l'école.

Un autre point de débat entre les participants : beaucoup parlent d'un manque de communication, de l'importance d'informer sur l'Union européenne, son histoire, son projet, son fonctionnement dès l'école primaire, afin que les citoyens puissent comprendre l'UE et décider en conscience. D'autres voix se sont élevées pour dire que la communication sur l'Europe est souvent très consensuelle et idéaliste, et qu'il faudrait des espaces de débat pour pouvoir critiquer l'Europe et ses dysfonctionnements. Jean-Marie Cavada conclut en expliquant qu'il n'appartient pas au niveau européen de décider des contenus des programmes scolaires, mais qu'il serait effectivement souhaitable qu'on parle davantage d'Europe dès l'école. L'Europe nous concerne toutes et tous, c'est une histoire, une culture et un projet que nous avons en commun. Selon lui, on pourrait déjà commencer par apprendre l'histoire nationale dans un contexte élargi à l'Europe : en France on parle de Napoléon, mais on pourrait en parler sous un angle européen car les guerres napoléoniennes ont concerné toute l'Europe ; il faudrait apprendre les grands héros et héroïnes de toute l'Europe, car nous partageons cet héritage commun.

Quel est l'avenir de l'Europe ?

Paroles de citoyens

Les jeunes ont été invités s'exprimer sur l'avenir qu'ils souhaitent pour la construction européenne, et ainsi à formuler un « vœu » pour l'Europe de demain.

- Une Europe en paix.
- Peace and love.
- Un futuro di pace e serenita tra tutti i membri.
- J'aimerais que l'Europe continue de préserver la paix, de nous faire progresser plutôt que régresser.
- Io spero che l'Europa possa alutare a creare la pace in tutto le mundo.
- J'espère que l'Europe améliorera sa politique migratoire et internationale.
- Je demande à l'Europe d'informer ses citoyens plus précisément sur les valeurs et les avantages que cette Union donne, parce que nous oublions trop facilement la chance qu'elle nous donne.
- Il faut développer et donner plus de valeur à la citoyenneté européenne au sein de l'éducation française.
- Une Europe plus unie pour ce qui concerne les décisions qui regardent toute la communauté européenne.
- Vorrei un Europa con più spirito di collaborazione e condisione.
- A mon avis, l'avenir de l'Europe est incertain.
- Senza cambianti, l'Europa finirà.
- Je pense qu'il y aura une division de l'Europe car les pays suivront leurs intérêts, mais je souhaite une collaboration, une abolition des frontières et des différences car je suis pour une union.
- Mi auguro un futuro di collaborazione, ma senza cambianti non penso questo possa succedere.

- Je ne suis pas vraiment pour l'Europe et ne suis pas d'accord avec ses valeurs. Néanmoins j'espère qu'elle fera du bien et redonnera à l'Europe son prestige.
- Pour moi l'Europe n'a pas d'avenir car comment maintenir de bonnes relations avec les pays de l'Europe si les relations (conditions ?) mêmes de notre pays sont mauvaises ?
- Une Europe plus solidaire et plus unie – il faut plus de collaborations et sacrifices pour être justes.
- Je souhaite une Union européenne en cohésion, plus solidaire.
- Je souhaite que l'Europe soit plus unie et crée beaucoup d'innovations.
- Collaborare per il bene di tutti, e non perdere di vista l'obiettivo.
- Bisogna coinvolgere di più i cittadini europei nelle decisioni.
- Aveu politici anti-estremisti, antirassisti.
- Aperture mentale e più apertura e contatto con gli altri paesi europei.
- Favorire diverse lingue de parlare.
- Aggiore nove il sistema scolastico.
- I no-gamere la storia attuale e dei nostri giorni nelle scuole.
- Vittorie manifestazioni fasciste, naziste e estremiste con punizioni legali.
- Le persone guardano e pensano le loro « piccole », ognuno di noi in fondo è egoista, c'è sempre speranza ma credo ci saranno sempre conflitti.
- Che ci sia più collaborazione e « scambio » tra i vari paesi (plus de collaboration !).
- Spero ci sia più interesse nei confronti di tutti, non solo nei confronti di Francia et Germania.
- Susseguirsi di scontri ingiustizie.
- Je voudrais que l'Europe transmette plus la passion aux jeunes dans ses politiques car nous devons comprendre son importance dans notre vie.
- Ne pas abandonner la neutralité d'Internet.
- Faciliter les études entre pays d'Europe.

Conclusion

Cette consultation a été l'occasion de donner la parole aux jeunes citoyens, de les faire se rencontrer et entendre quels pouvaient être les avis et propositions de jeunes du même âge, vivant dans le même bassin de vie et la même Europe, sur des thématiques très variées.

CONSULTATION CITOYENNE TRANSFRONTALIÈRE SUR L'EUROPE

Restitution de la consultation de Haguenau du 25 octobre 2018

L'événement « Consultation citoyenne transfrontalière sur l'Europe » du 25 octobre 2018 à Haguenau a été pensé comme une consultation citoyenne transfrontalière, composante d'un cycle de consultations co-organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière, l'Institut Jacques Delors, et leurs partenaires locaux.

C'est à l'invitation du député Vincent Thiébaud que cette consultation a pu avoir lieu à Haguenau et toucher ainsi les citoyens de la région transfrontalière franco-allemande, sans que ce dialogue citoyen ait lieu à Strasbourg, souvent considéré comme le poumon européen français, et afin de toucher les citoyens plus éloignés de cette ville qui abrite le Parlement européen.

Une centaine de citoyens et citoyennes se sont mobilisés pour venir s'exprimer sur leur vécu quotidien de la frontière et de la libre-circulation permise par l'Europe, ainsi que sur leurs attentes et ambitions pour la coopération transfrontalière et européenne demain.

La soirée était animée par Kai LITTMANN, eurojournaliste. Après une courte introduction de la part du Maire de Haguenau, Claude STURNI, et du député Vincent THIEBAUT, le contexte des consultations citoyennes et de la manière dont les décisions sont prises par les institutions européennes a été évoqué par Claire VERSINI¹ afin que les participants puissent mieux cerner l'objectif et le cadre dans lequel s'inscrivait la consultation. Une courte introduction des experts (Emilie MAGDALINKSI², Martine MERIGEAU³, André NIESS⁴ et Peter CLEIß⁵) a permis d'amorcer la discussion sur les grands enjeux transfrontaliers et européens sur les thématiques de la transition énergétique, des transports et des droits des consommateurs européens, de l'éducation et de la formation.

Les participants ont ensuite été amenés à se répartir dans des ateliers participatifs les invitant à identifier les défis dont ils souhaiteraient que l'Europe se saisisse dans chacun de ces trois domaines, avant d'élaborer ensemble des propositions pour y répondre.

Vous trouverez dans la synthèse qui suit l'ensemble des problématiques soulevées par les citoyens, les propositions formulées, ainsi que les réactions et conclusions qui ont pu en être tirées par Rémi BERTRAND⁶, Alexandra LAFONT⁷, Hervé MORITZ⁸, Nawel RAFIK-ELMRINI⁹, et Jacqueline RIEDINGER-BALZER¹⁰.

1 Cheffe de développement et responsable des activités pédagogiques et citoyennes de l'Institut Jacques Delors

2 Chercheuse sur les questions énergétiques européennes à l'Institut Jacques Delors

3 Directrice du Centre européen de la consommation

4 Représentant de la FNAUT et Président de l'Association de Défense et de Promotion de la ligne Haguenau-Wissembourg

5 Directeur des écoles professionnelles à Kehl fondateur de l'Association LINKFRADE

6 Président de l'Eurodistrict PAMINA

7 Chargée de mission auprès de la MOT

8 Président des Jeunes Européens - France

9 Adjointe au maire de Strasbourg en charge des affaires européennes et internationales

10 Présidente de la Fédération des bouchers-charcutiers et traiteurs d'Alsace

Introduction



Faire la transition énergétique en Europe

Le défi pour l'Europe est de réaliser la transition d'un système énergétique centralisé reposant sur les énergies fossiles, à un système plus intelligent et durable, basé sur les énergies décarbonées, renouvelables et remettant le citoyen au centre.

C'est une priorité au niveau européen, car la lutte contre le changement climatique est primordiale, et la transition concerne divers aspects de notre mode de vie (chauffage, transports, etc.). De nombreuses compétences ont été dévolues à l'UE en la matière, même si les États ont gardé la souveraineté sur certains points (choix du mix énergétique national). Il s'agit finalement d'un des seuls sujets où tous les pays peuvent travailler ensemble, construire un consensus pour avancer dans un même objectif. Cette transition peut être juste et inclusive, et portée par des actions de coopération.

Pistes de réflexion : Quels peuvent être les bénéfices de la transition pour les citoyens ? Que devrait faire l'UE sur ce sujet selon vous ? À quelle vitesse, étant donné l'urgence due aux changements climatiques et à la multiplication des risques ? Quelles solidarités et à quels niveaux ?

L'Europe au quotidien sur les frontières

L'Europe peut paraître compliquée avec ses directives, ses règlements et son triangle institutionnel. Mais concrètement, il s'agit aussi de droits au quotidien qui ne sont parfois pas visibles. Pourtant, l'Europe protège les consommateurs depuis 1993 et la mise en place du marché européen. Des directives européennes sont transposées dans nos États, mais on ne le sait pas : par exemple, la garantie bancaire de 100 000 euros sur les dépôts des citoyens, le droit de rétractation harmonisé au niveau européen à 14 jours (plus ambitieux que le droit de nombreux États membres), ou la directive européenne de 2011 sur la possibilité de se faire soigner de l'autre côté de la frontière. Cependant, les transpositions dans les divers pays ne sont pas les mêmes et parfois, comme pour la directive de 2011, leur ampleur est limitée par des freins administratifs et réglementaires. Trop souvent on européenise les échecs et on nationalise les succès.

Pistes de réflexion : Les territoires transfrontaliers et particulièrement sur la frontière franco-allemande sont-ils des lieux où l'Europe qui se construit et s'unit ? Quels transports transfrontaliers sur le territoire pour améliorer la mobilité et les échanges ? Peut-on faire du territoire un

laboratoire d'expérimentation pour des transports plus durables ?

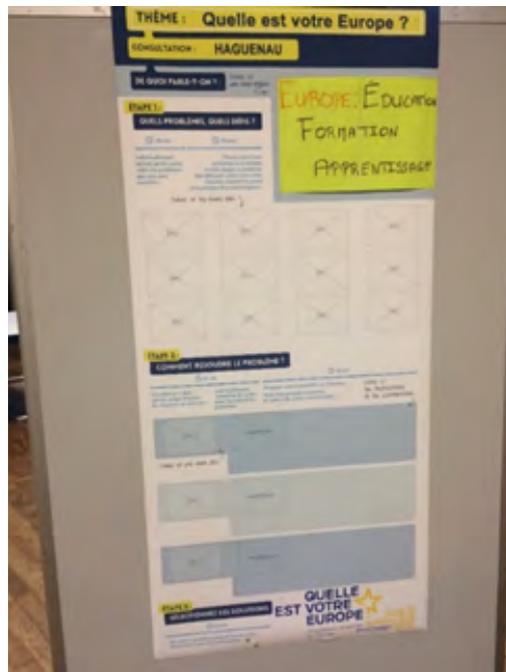
Education, formation, apprentissage

L'éducation, les programmes éducatifs notamment, restent du ressort des États, mais ces derniers peuvent s'associer pour mettre l'Europe au cœur des formations. Sur les territoires transfrontaliers l'enseignement de la langue du voisin doit être une priorité, pour que traverser la frontière constitue la normalité.

Pistes de réflexion : Comment renforcer l'apprentissage des langues européennes partout en Europe, et particulièrement l'apprentissage de la langue du voisin dans les territoires transfrontaliers ? Quelles coopérations dans le domaine de la formation et de l'apprentissage ?

Ateliers

Atelier 1 - Europe : éducation, formation, apprentissage



Langues étrangères

Les langues étrangères ne sont pas assez apprises ou maîtrisées alors qu'elles constituent un facteur majeur de professionnalisation et d'ouverture à l'autre et permettent de favoriser la mobilité européenne.

Solutions :

- Plus de cours de langues et plus tôt
- Des jumelages encourageant échanges et mobilités
- Mobilité de classes afin que les dispositifs qui existent soient le plus étendus et équitables possible
- Des intervenants en langues mieux formés
- Des professeurs formés en langues afin de faire de l'apprentissage des langues un apprentissage transdisciplinaire
- Plus de moyens pour étendre les classes bilingues à toutes et à tous
- Encourager les initiatives binationales pour favoriser l'apprentissage de la langue du voisin

Reconnaissance des diplômes

L'absence de référentiels communs et de reconnaissance des compétences et diplômes acquis dans un autre pays de l'UE est un frein à la mobilité des jeunes en Europe, tout comme le fait que le diplôme soit la seule validation de compétences reconnue dans certains pays.

Solution : Développer un référentiel commun dans l'ensemble des domaines d'études et harmoniser les rythmes d'étude en Europe pour permettre des mobilités qui s'intègrent au mieux dans les formations de chacun.

Développer l'apprentissage

Redorer le blason de l'apprentissage est un défi pour l'UE qui doit savoir valoriser ces formations professionnalisantes, facilitant l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Solutions :

- Rendre la mobilité possible à grande échelle pour les apprentis, afin que ces derniers puissent se diriger vers ces filières sans se sentir lésés par rapport aux formations généralistes

- Rapprochement des chambres des métiers de différents pays
- Création d'écoles professionnelles binationales

Mobilité

Les freins à la mobilité des jeunes sont encore trop nombreux (peur de l'inconnu, barrière de la langue, réticences des familles, financements, accompagnement des personnes en situation de handicap...) alors que la mobilité constitue un atout, notamment pour leur insertion dans l'emploi.

Solutions :

- Renforcer la communication sur Erasmus Pro, un programme à mieux financer pour en élargir le public ;
- Toucher et accompagner les familles : réunions d'informations sur la mobilité ; toucher les associations de parents d'élèves
- Simplification des dossiers administratifs
- Harmoniser les rythmes éducatifs et de formation entre pays, pour que la mobilité soit pertinente et faisable au même moment dans plusieurs pays, afin de favoriser les échanges
- Financer plus de classes bilingues, et notamment des encadrants
- Accompagner les familles qui accueillent des jeunes lors d'échanges
- Élargir les dispositifs handischool à toute l'Europe et favoriser la mobilité au sein de ce dispositif

Réactions

L'ensemble de ces points suit la piste de ce que l'Union européenne cherche à impulser depuis les années 1980 : encourager la mobilité, y inciter, donner les outils à toutes et à tous d'en bénéficier et l'accompagner. L'UE n'a cependant pas de compétence en matière d'éducation et ne peut donc que proposer des outils et des ressources financières. Il relève donc de la volonté des États et d'acteurs infranationaux de s'en saisir, de les promouvoir, de décider d'aller plus loin, de proposer des laboratoires d'expérimentation, etc. Cela implique que l'on apprenne à plus se faire confiance entre États membres et entre établissements de formation. Il s'agira également de développer une approche par compétences et de créer des référentiels permettant de mesurer des compétences acquises, plutôt que de ne se baser que sur les diplômes acquis.

Atelier 2 - Europe : le transfrontalier au quotidien

Transports & logements

La mobilité sur les frontières, notamment la frontière franco-allemande, est freinée par des considérations logistiques liées au logement et aux transports. Le manque de transports ferroviaires ne permet pas autant d'échanges économiques, sociaux, culturels sur le territoire de l'Eurodistrict PAMINA que le potentiel qu'il présente. La question du logement se pose notamment pour la mobilité des citoyens qui viennent se former de l'autre côté de la frontière.

Solutions :

- Financement européen pour construire des lignes ferroviaires entre la France et l'Allemagne
- Proposer de nouvelles formes de logement : colocation coachée ; accueil en familles

Communication

De nombreuses initiatives existent au niveau transfrontalier comme européen, mais sont peu connues et peu ou mal utilisées.

Solution : Harmoniser et renforcer les communications transfrontalières pour favoriser les

échanges d'information de part et d'autre de la frontière

Reconnaissance des diplômes

- Démocratiser et étendre les diplômes binationaux
- Mettre en place un système commun d'apprentissage de langues avec une validation des acquis obligatoire et selon des critères communs.

Normes

Le citoyen se perd dans les compétences des organes transfrontaliers, des autorités locales, nationales et européennes... L'harmonisation des normes demeure un enjeu primordial pour les échanges transfrontaliers.

Solution : Prendre en compte la dimension spécifique du bassin de vie transfrontalier, afin d'harmoniser les normes de part et d'autre de la frontière. Faire des zones transfrontalières un laboratoire d'expérimentation réglementaire.

Santé

Dans le bassin de vie transfrontalier se posent des questions d'uniformisation et d'amélioration de la prise en charge de part et d'autre de la frontière ; d'efficacité de la carte européenne de santé ; de campagnes de prévention communes ; et de prise en charge des seniors.

Solutions :

- Valoriser les métiers d'aide à la personne et favoriser leur mobilité de part et d'autre de la frontière
- Proposer des activités de prévention accessibles à toutes et à tous
- Création d'un établissement public de santé transfrontalier par le biais d'instruments juridiques bilatéraux ou européens

Réactions

Les solutions proposées par les citoyens peuvent être mises en place à divers niveaux, et les ateliers ont mis en lumière un manque de connaissance sur la répartition des compétences entre les différents niveaux de gouvernance, et un manque de communication sur les outils existants. On peut parler dans un contexte transfrontalier de gouvernance multi-niveau : la compétence à intervenir sur un sujet et les leviers d'action se situent à plusieurs échelles.



Au niveau local transfrontalier :

Le niveau local est le lieu de l'action concrète, où se réalisent les projets et les politiques, sans que le rôle des institutions (structures transfrontalières, autorités nationales ou européennes) soit clairement identifié. Au niveau local, il est nécessaire de diffuser les informations, améliorer la communication sur les politiques européennes et les outils, faire de la pédagogie sur la coopération transfrontalière et européenne. Il est aussi impératif de consulter les citoyens et de faire remonter leurs préoccupations et idées aux décideurs.

C'est le rôle de structures transfrontalières comme l'Eurodistrict PAMINA. D'autres structures d'information existent, comme le Centre Européen de la Consommation basé à Strasbourg ou le réseau des INFOBEST qui diffuse des informations sur l'emploi transfrontalier.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière accompagne les acteurs de la coopération transfrontalière dans leurs projets et fait remonter l'information sur les enjeux et les besoins des acteurs locaux aux niveaux national et européen.



Au niveau national :

Certaines décisions sont du ressort des États (définition du mix énergétique, des programmes scolaires, réglementations nationales, transposition des directives européennes, etc.) :

- Renforcer le dialogue entre les États et construire un consensus, parfois via des traités bilatéraux (sur la santé par exemple)
- Harmoniser les législations nationales qui posent problème sur les frontières : le nouveau Traité franco-allemand de l'Elysée qui devrait être signé en janvier pourrait

mettre en place un groupe de parlementaires franco-allemand, afin d'étudier les obstacles réglementaires qui gênent la vie des citoyens sur la frontière franco-allemande et prendre des mesures pour harmoniser les législations concernées, ou en créer pour faire converger les normes françaises et allemandes qui touchent les citoyens au quotidien.



Au niveau européen :

De nombreux outils, programmes et financements sont mis à disposition par l'UE afin de :

- Renforcer les échanges entre pays pour partager les expériences et bonnes pratiques
- Créer des politiques communes : donner des droits, lever des freins
- Créer des outils juridiques pour la coopération (par exemple le Groupement Européen de Coopération Territoriale, qui permet de gérer un projet comme un hôpital transfrontalier par exemple)

- Mettre à disposition des financements : programmes sectoriels, programmes de coopération territoriale, Banque européenne d'Investissement et Plan d'Investissement pour l'Europe (Plan Juncker) de 500 milliards d'€
- Développer des programmes de recherche
- Garantir la cohésion des territoires et accompagner les transitions pour une Europe durable, intelligente, inclusive

Enfin, la Commission européenne a proposé un nouveau règlement qui vise à développer un outil juridique pour faciliter les projets de coopération : le mécanisme européen transfrontalier permettrait d'utiliser le droit d'un seul État dans le cadre d'un projet transfrontalier, afin d'éviter les obstacles juridiques dus aux différences entre les normes des pays voisins.

Selon les sujets, certains leviers d'action peuvent être activés sur plusieurs de ces niveaux. Par exemple, pour inciter aux changements de comportements, des normes peuvent être adoptées au niveau local (municipalités), national ou européen pour réglementer ou interdire certains comportements. De même des incitations économiques et fiscales peuvent être définies à ces trois niveaux : vignettes zones zéro pollution dans les villes, taxes au niveau national ou européen.

Atelier 3 - Transition énergétique

Nos modes de vie ne sont pas soutenables en termes de pollution et de consommation des

ressources, il y a un besoin de concilier des modèles européens antithétiques (tout nucléaire vs. tout renouvelables).

La concurrence entre pays européens à cause des différences fiscales sur le carburant pose également problème. Enfin, a été évoqué le besoin de bien réfléchir à la manière dont il est souhaitable de faire la transition, afin d'éviter les fausses solutions (batteries pour véhicules électriques qui consomment beaucoup de ressources rares, etc.)

Solutions :

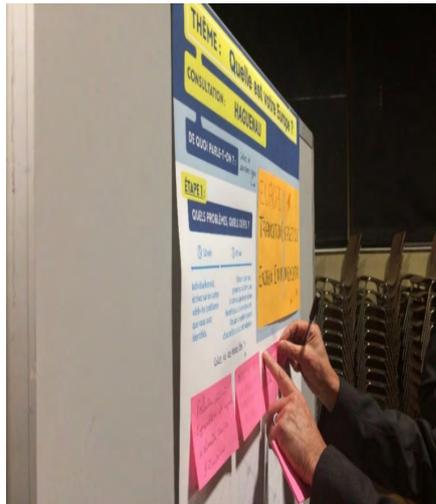
- Contrôles de l'UE sur le respect des engagements des États sur la transition énergétique
- Nécessaire solidarité européenne pour porter une voix commune dans un contexte de concurrence économique mondiale
- Des financements pour un laboratoire européen de recherche sur les énergies décarbonées (énergies renouvelables consommant moins de matières premières, fission nucléaire)
- Renforcer le dialogue entre États membres sur le mix énergétique européen pour éviter les effets de bord
- Inciter les entreprises à produire mieux : moindre pollution et consommation des ressources ; augmenter la durée de vie des produits contre l'obsolescence programmée
- Développer la maîtrise des consommations en mesurant plus et mieux nos consommations : utiliser le *big data*, harmoniser nos systèmes de mesures européens, définir un référentiel standardisé par types d'unités de consommation, dialogue avec les acteurs pour les sensibiliser sur cette base
- Inciter aux changements de comportements :
 - Responsabiliser les acteurs économiques et les consommateurs, de l'incitation à la sanction (bonus-malus) : moins taxer les comportements positifs (panneaux solaires, utilisation du vélo, ...) et davantage taxer les entreprises, notamment les grands groupes (suremballages plastiques, faire payer aux marchandises importées le coût de leur impact écologique lié au transport)
 - Transports : favoriser les déplacements à vélo (infrastructures, incitations financières) ; et le covoiturage (lieux, moyens de communication) ; rendre le train moins cher que l'avion ; harmoniser les taxes sur le carburant au niveau européen ; créer une réglementation commune sur le droit à circuler des automobiles ; taxer les transports qui ne sont pas durables ; investir dans le ferroutage
- Développer une Europe innovante et donc leader de la transition énergétique
 - Structuration d'un champion européen de la transition énergétique (sur le modèle d'Ariane)
 - Un laboratoire européen et un plan européen d'investissement pour les transports durables et la transition du modèle énergétique : un Green New Deal grâce à la BEI et à la BCE (eurobonds)

Réactions

- Le rôle des États et de l'impulsion citoyenne est majeur pour que l'ensemble de ces points aboutissent au niveau européen ; certains acteurs locaux, municipaux, régionaux, nationaux ou individuels peuvent aller plus loin que ce que l'Union européenne définit comme le minimum d'engagement en matière de transition énergétique et constituer une avant-garde.
- Il faut créer des synergies entre « savoirs » scientifiques, « vouloir » citoyens, politiques et économiques (très important aussi que les entreprises prennent conscience de leur intérêt à s'appropriier le sujet de la transition énergétique pour avoir un impact sur le changement des comportements et des modes de consommation), et le « pouvoir ».

- Besoin de pédagogie des associations de consommateurs et d'organiser des lobbies citoyens
- Le Parlement européen en plénière à Strasbourg est plus ambitieux que la Commission européenne en matière d'environnement comme l'a récemment montré le vote sur l'interdiction des objets en plastique. Il cherche aussi à maintenir un budget européen élevé, notamment pour la politique de cohésion, afin de mener des actions qui ont un effet de levier, qui permettent d'accélérer la transition énergétique.

Conclusion



Les échanges entre les citoyens et avec les experts sur les thématiques abordées ont mis en lumière que les citoyens présents souhaitent dans leur ensemble plus d'Europe sur les sujets qui les touchent au quotidien – la protection du consommateur, les transports, la santé, l'éducation et la formation – mais aussi une Europe qui se positionne dans le monde pour défendre certaines valeurs – la protection sociale, la préservation des ressources naturelles, l'innovation.

Ils se sont exprimés pour une Europe moins technocratique, plus politique, avec un projet européen renouvelé pour intéresser davantage les citoyens. L'Europe doit proposer des projets concrets et lever les obstacles qui entravent la vie des populations, notamment sur les frontières.

D'autre part, les débats ont fait ressortir la nécessité que les citoyens s'impliquent dans la vie politique et l'avenir de l'Europe. Il s'agit de reprendre le temps d'écouter les citoyens et leur permettre de se saisir de l'Europe, d'en refaire un enjeu politique et citoyen.

L'EUROPE, JE T'AIME MOI NON PLUS

Restitution de la Consultation citoyenne transfrontalière de Tournai du 27 octobre 2018

L'événement « L'Europe : je t'aime, moi non plus ? » organisé le 27 octobre 2018 à Tournai a été pensé comme une consultation citoyenne transfrontalière, composante d'un cycle de consultations co-organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière, l'Institut Jacques Delors et leurs partenaires locaux.

Cette consultation, construite avec l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai, a rassemblé 150 personnes pour une après-midi et une soirée de débats vifs, créatifs et conviviaux autour du ressenti des citoyens et citoyennes de l'espace transfrontalier vis-à-vis de l'Europe, et de leurs idées pour leur Europe du futur.

Des méthodes de co-construction de l'intelligence collective ont été utilisées tout au long de l'événement : conte reprenant la mythologie de la création de l'Europe en début de consultation, alimenté par les consultations et retravaillé en conclusion de l'événement ; rugissement d'Europe, méthode U ; world café... Autant d'occasions pour les citoyens et citoyennes présents de s'exprimer, en français ou néerlandais grâce à un dispositif de traduction, sur l'avenir de l'Europe.

Un conte pour se rappeler de la mythologie commune de l'Europe et réfléchir sur l'histoire de sa construction

La consultation a débuté avec un conte reprenant la légende d'Europe, une légende tour à tour violente et visionnaire que les citoyens ne connaissaient pas nécessairement, et qui a permis de débiter les discussions entre citoyens et citoyennes.

Quelques premiers pas pour se rencontrer et échanger autour de l'Europe

Les participants ont été invités à échanger avec des personnes qu'ils ne connaissaient pas autour de ce qui leur avait donné l'envie de participer à cette consultation :

- Faire changer l'Europe
- Éviter qu'elle soit en panne
- Dire que je veux une Europe avec moins de lobbies et plus de démocratie
- Je suis français, belge, allemande...
- Réfléchir
- Décider

Ils ont aussi pu échanger autour de

- Ce qu'ils avaient appris dans le conte : beaucoup ont découvert la mythologie associée à l'Europe
- Ce qui les avait étonnés ou surpris / contrariés ou énervés : la violence de la légende associée à Europe (viol, mariage forcé, esprit colonisateur)

Bureau d'exclamation : l'Europe, je l'aime un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout

Les citoyens et citoyennes présents ont ensuite été invités à se positionner dans l'espace, à exprimer leur rapport à l'Europe de manière physique, avec leur corps. Ils se sont d'abord spontanément positionnés ainsi :

- Beaucoup de « un peu »
- Beaucoup de « beaucoup »
- 15 « passionnément »
- 3 « à la folie »
- 3 « pas du tout »

Chacun a ensuite pu s'exprimer sur son choix et les participants se déplaçaient dans l'espace en fonction de leur adhésion aux arguments présentés, au point de les faire parfois changer d'avis ou de positionnement. Voici un résumé de ce qui a pu être exprimé et dont vous trouverez des citations en annexe :

- Manque de solidarité, désunion
- Décalage entre l'Europe des institutions et l'Europe vécue par les citoyens
- Manque d'espaces de débat pour échanger sur nos perceptions de l'Europe et élaborer des critiques constructives
- Obstacles au quotidien pour les habitants des territoires transfrontaliers
- Question de la transparence et de la puissance des lobbies qui empêchent de prendre des décisions d'intérêt général européen
- Protection des droits humains, du progrès social et environnemental
- Compétence de l'Europe sur les sujets régaliens : défense commune, diplomatie commune (nécessité d'être une puissance face aux blocs américain, asiatique...)
- Peur de la montée des populismes alors que l'Europe a jusqu'ici préservé la paix

Rugissement collectif : mon cri pour l'Europe

Cette première phase s'est achevée sur un « rugissement collectif » qui a permis à tous les participants d'exprimer l'Europe au travers d'un cri qui leur était propre.

World café : Quelle Europe voulons-nous ? Qu'est-ce que l'Europe devrait nous apporter ?

Les participants se sont ensuite réunis en petits groupes de quatre personnes maximum et ont été invités à répondre ensemble à une première question.

Si j'avais le choix de redevenir européen.ne, à quelle Europe est-ce que je dis oui ?

Mocht ik de keuze hebben om opnieuw Europeaan te worden, aan welk Europa zeg ik dan « ja » ?

Cette Europe, elle est...

... et elle n'est pas



Les groupes ont ensuite changé de tables et se sont mélangés, avec un hôte qui restait à chaque table pour expliquer aux nouveaux arrivants ce qui a été dit par le groupe précédent. Les nouveaux groupes se sont alors exprimés sur une nouvelle question.

Cette Europe à laquelle je dis oui, qu'est-ce qu'elle m'apporte ?

Het Europa aan welke ik « ja » zeg, wat brengt die mij bij ?

Elle m'apporte plus de...

... et moins de



Quel premier pas faut-il faire pour réaliser cette Europe ?



Les participants ont ensuite collé sur toute une vitre des post-its décrivant les premiers pas qui leur semblaient nécessaires pour s'engager sur la voie de cette Europe du futur. Voici les propositions qui en ressortent.

Plus d'échanges interculturels

- Encourager les échanges interculturels qui font la richesse de l'Europe, et qui permettent aux citoyens de se rencontrer, de se connaître, pour avoir confiance les uns en les autres et avoir envie d'avancer ensemble
- Pour mieux se comprendre, il faudrait apprendre trois langues dès l'école primaire
- Chaque classe de l'école primaire échange toute l'année avec une classe d'un pays européen éloigné via Skype et les réseaux sociaux et réalise une expo/bd/film sur l'autre groupe
- Créer des bons/un bon concept de rencontres personnelles qui puissent se multiplier partout en Europe (ex : les concerts de proximité)

Une Europe qui réponde aux attentes des citoyens

- Faciliter la vie des citoyens des territoires transfrontaliers : outils, financements, harmoniser les règles... à mettre en place au niveau national et européen

Plus de communication et de pédagogie sur l'Europe

- Rendre férié partout en Europe la journée de l'Europe : le 9 mai
- Une information sur l'Europe dans nos écoles
- Une classe et un service civique européens de la transition pour tous les jeunes de 14-18 ans

Plus d'Europe, plus de coopération dans divers domaines politiques

- Trouver un consensus pour mettre en place une politique européenne d'immigration
- Harmoniser les systèmes fiscaux pour arrêter la concurrence entre pays européens, développer une fiscalité européenne pour financer plus de projets
- Plus de mesures pour l'écologie, l'Europe comme leader mondial dans ce domaine
- Mutualiser les bonnes pratiques sur l'environnement, l'éducation, la santé...
- Reconnaissance des organisations paritaires et du dialogue social européen
- Plus de coopérations dans la recherche et l'innovation partager les projets de recherche

Plus de place pour les citoyens

- Partir du citoyen et développer les mesures d'éducation à la citoyenneté européenne
- Utiliser les référendums, votations populaires, séances de questions des citoyens, droit d'initiative du Parlement européen
- Poursuivre les travaux pour la reconnaissance des diplômes
- Amélioration des communications en gommant ce qui reste des anciennes frontières (unification titres de transport, etc.)

Plus de transparence

- L'agenda des décideurs européens (fonctionnaires, eurodéputés...) doit être connu pour savoir qui ils rencontrent (lobbies)

- Les citoyens doivent pouvoir entrer à tout moment dans les réunions et plénières

Changer les institutions

- Plus de projets pour toucher la jeunesse, dans le domaine social, de l'éducation, de la culture
- Une Europe à la coopération renforcée pour continuer à avancer
- Relancer l'idée d'une constitution européenne en expliquant les avantages
- Plus d'intégration économique fonctionnaliste ; moins de volonté de citoyenneté européenne -> un fédéralisme fonctionnaliste
- Le conseil de l'UE (qui a toujours le dernier mot et qui empêche le Parlement) pourrait devenir une assemblée collective de citoyens élus (50%) et de citoyens tirés au sort
- Une Présidence européenne
- Refaire un référendum en Grande Bretagne

Il sera une fois l'Europe...

Le conteur, ayant entendu l'ensemble de ces débats, a ensuite élaboré une suite au conte initial, « il sera une fois l'Europe », avec deux pistes alternatives :

Il sera une fois l'Europe n°1

Les organisateurs de cette consultation se rencontrent aux pieds d'un bâtiment de la Commission européenne. Une jeune femme entre en jeans et baskets usés. Ils la suivent à distance respectable. Elle entre dans le bureau du Président de la Commission. Comme il n'est pas là, elle s'installe dans le fauteuil comme si c'était habituel pour elle. Le chef de cabinet du Président arrive et lui demande ce qu'elle fait là, dans le fauteuil du Président. S'ensuit ce dialogue :

« Je sais que c'est son fauteuil, mais j'ai le droit d'être là car je suis au-dessus de lui

- ah non Madame, au-dessus du Président il n'y a que les grandes multinationales

- Mais moi je suis au-dessus d'elles

- Mais Madame, au-dessus il n'y a que la main invisible du marché libre

- Mais moi je suis au-dessus d'elle

- Mais Madame au-dessus il n'y a rien

- Je sais, je suis ce rien ! »

Il sera une fois l'Europe n°2 : un conte participatif où le conteur a demandé au public de moderniser une histoire traditionnelle

Un jeune prince très sûr de lui, presque arrogant [réaction des participants : Emmanuel Macron, Recep Tayyip Erdoğan, Donald Trump] se promène dans une de ses provinces. Il trouve, sur une colline, un moulin qui ne tourne pas [réaction des participants : la citoyenneté européenne, l'emploi, les frontières]. Il se rend compte de la catastrophe que cela représente. Il appelle le meunier [réaction des participants : la parole, un ministre de l'emploi, la confiance] pour lui demander de le réparer : « Demain je reviens et le moulin doit tourner ». Le lendemain, le moulin ne tourne toujours pas. Le prince est en colère. Il appelle le meunier qui lui répond « J'ai demandé au moulin de tourner, il a écouté. Il a dit « Je suis prêt à obéir, mais on va d'abord demander au prince d'ordonner au vent de souffler ». Je m'apprêtais à venir vous le dire ».

Conclusion

Les participants ont salué l'initiative et se sont ensuite retrouvés pour partager un moment de convivialité et répondre aux questions des médias locaux présents dans la salle. Ils ont été invités à venir participer aux événements de pérennisation envisagés pour donner suite à ce premier pas vers un espace public européen transfrontalier. Un reportage a été effectué par No-

télé, que vous pouvez retrouver en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=beEUxQGlrss>.

ANNEXE

La pâquerette de l'Europe

- **Pas du tout :**

- ⇒ « dans son fonctionnement actuel. Je m'intéressais à l'Europe et aux grands enjeux. Chacun peut s'occuper de ses petits problèmes et s'occuper ensemble de ce qui est important. Or, c'est tout l'inverse aujourd'hui ».
- ⇒ « j'ai travaillé 10 ans pour l'Europe, européen convaincu et plein d'espoir, j'en suis sorti eurosceptique. Cacophonie, on ne sait plus parler d'une voix. Des fortes identités et des pays plus ouverts, donc ne peut pas marcher. Une Europe fondatrice, resserrée permet de ne plus se taper dessus ».

- **Un peu :**

- ⇒ « crise migratoire et désunion, pas normal. On devrait être une grande union où pas de concurrence sur niveaux fiscaux. S'unifier pour mieux vivre ensemble »

- **Beaucoup :**

- ⇒ l'Europe des institutions ce n'est pas la même chose que pour les citoyens. Reconnaissance des diplômes, obstacles administratifs... frontière une chance mais aussi beaucoup de problèmes.
- ⇒ L'Europe des débuts, des espoirs, de la paix. Peur pour demain, notamment des populismes. J'espère que les peuples européens arriveront à se comprendre
- ⇒ Poème ode à l'Europe « Au cœur d'un système détraqué, enfant de cette union. Tu brûles mais je ne peux me passer de ta chaleur »
- ⇒ pour avoir de nouveaux projets, il faut toucher des jeunes. Trouver des solutions grâce à l'enthousiasme des jeunes. C'est par de nouveaux projets et l'Europe sociale que j'aime l'Europe

- **Indécis :**

- ⇒ Entre à la folie et beaucoup. Une construction globale et il faut échanger, y compris quand on n'est pas d'accord entre nous.
- ⇒ Entre beaucoup et pas du tout : des ressources pour innovation, social... mais Bruxelles un nid de lobbies (35 000 ?) pas normal. La commission européenne est interdite de prendre des bonnes décisions comme l'interdiction du glyphosate
- ⇒ L'Europe c'est pour tout le monde, je suis passionnée d'Europe et travaille pour structures européennes. En tant que citoyenne, comment transgresser les frontières et les différences ?
- ⇒ « Quels sont tes sentiments ? Comme mes parents, parfois je les aime passionnément, parfois amour et haine, fait partie intrinsèquement de ce que je suis. Une famille recomposée, apprendre à faire notre quotidien ensemble, et amour des uns et des autres au centre de tout
- ⇒ Français, a vécu en Italie, a épousé une polonaise, a des enfants avec elle. N'aurait pas été possible sans l'Europe. Problème avec l'Europe politicienne, mais nous faisons ensemble l'Europe des peuples
- ⇒ Cette Europe n'est pas mon Europe à moi, mais respect de la diversité et opportunités,

c'est NOTRE Europe. Pas que les lobbies et la complexité des formulaires administratifs

- **Paroles de citoyens**

- ⇒ « Quels sont mes sentiments vis-à-vis de l'Europe ? L'Europe est comme une famille, on ne l'a pas choisie, elle fait partie intrinsèque de ce que nous sommes. C'est une famille recomposée, parfois on se chamaille, il faut apprendre à faire notre quotidien ensemble, et l'amour des uns et des autres est au centre de tout »
- ⇒ Poème à l'Europe « Au cœur d'un système détraqué, je suis l'enfant de cette union. Europe, tu brûles, mais je ne peux me passer de ta chaleur ».
- ⇒ « Je pensais que chacun peut s'occuper de ses petits problèmes et s'occuper ensemble de ce qui est important. Or, c'est tout l'inverse aujourd'hui »

Le travail de restitution réalisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière et l'Institut Jacques Delors, qui vous a été partagé dans ce document, sera diffusé auprès des participants et participantes de chacune de ces consultations citoyennes transfrontalières. Il va amorcer également un travail de réflexion avec les acteurs locaux de la coopération transfrontalière, des autorités nationales et européennes concernés par la coopération transfrontalière et européenne.

L'idée est de faire remonter les problématiques chères aux citoyens et leurs propositions aux niveaux de décision appropriés, afin d'améliorer la prise en compte des besoins des citoyens, notamment transfrontaliers, dans les politiques publiques.

Enfin, les structures de gouvernance transfrontalière, les think tanks et les organisations de la société civile pourront se saisir de ces réflexions pour orienter leurs activités, développer une pédagogie plus appropriée pour aborder les sujets mis au centre des débats par les citoyens, et s'inspirer des formats innovants que nous avons souhaité proposer pour libérer la parole et intégrer une dimension citoyenne dans les réflexions sur l'avenir de l'Europe.